



Étudier à l'EHESS

2023 › 2024

Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

L'ÉCOLE
DES HAUTES
ÉTUDES EN 
**SCIENCES
SOCIALES**

Étudier à l'EHESS

2023 › 2024

Le mot du président

Chères étudiantes, chers étudiants,

Je suis très heureux de vous accueillir à L'École des hautes études en sciences sociales dans nos différents campus à Aubervilliers, Marseille ou encore Paris. Vous entrez dans le plus grand établissement de formation en sciences sociales de France. En quelques mots, l'EHESS peut être définie comme une école internationale de recherche.

École, tout d'abord. Vous allez suivre des séminaires de formation et de recherche, comme autant d'étapes pour réaliser votre propre travail. La formation à l'EHESS n'est pas fondée sur une relation hiérarchique et statique ; elle se veut horizontale, partagée, dynamique. Vous allez participer à la construction de savoirs, en apprendre les méthodes, en comprendre les controverses, en mesurer la difficulté de généraliser les résultats.

Recherche, ensuite. Nous sommes avant tout un établissement de recherche fondamentale en sciences sociales. L'EHESS a été créé autour de l'idée que les disciplines de sciences sociales partagent un socle commun et peuvent dialoguer entre elles. Si votre formation sera disciplinaire, vous serez amenés toutes et tous à vous ouvrir à d'autres disciplines pour nourrir vos questionnements et vos méthodes. C'est un pas de côté parfois difficile au regard de vos formations initiales, souvent très spécialisées. Au fil du temps, il révèle d'insoupçonnés espaces de liberté.

International, enfin. L'EHESS s'est toujours fortement engagée dans un important dialogue avec les communautés scientifique. Au fil des séminaires et des conférences, vous entendrez des spécialistes venant du monde entier vous présenter leurs travaux, échanger avec nous et débattre de leur interprétation.

Cette ouverture à l'international se traduit également dans l'offre nombreuse de séjours à l'étranger ou l'importance des terrains que l'établissement finance dès le master.

Dans cette école internationale de recherche, vous allez donc être confrontés à l'élaboration de savoirs critiques en sciences sociales. Cette formation vous permettra bien évidemment de les déployer pour un futur travail de thèse, mais pas seulement. L'EHESS a toujours défendu l'importance des sciences sociales dans l'espace. Les étudiantes et étudiants en sont souvent les meilleurs ambassadeurs. Pendant votre formation, vous serez également amenés à faire un stage qui vous permettra de réfléchir à votre parcours professionnel. Je vous souhaite le meilleur sur nos beaux campus !

Romain Huret

Président de l'EHESS

Bienvenue à l'EHESS !

Vous avez fait le choix, comme 3 000 autres étudiantes et étudiants, de poursuivre vos études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et nous nous en réjouissons.

Institution unique en son genre dans le paysage universitaire français, l'EHESS fêtera ses 50 ans en 2025. Officiellement créée en 1975, son histoire est cependant plus longue et plus vaste : elle puise ses racines à la fin du XIX^e siècle, plus précisément en 1868, année de la création de l'École pratique des hautes études (EPHE). Son objectif était de renouveler l'enseignement supérieur français en s'inspirant du principe des séminaires à l'allemande, c'est-à-dire en abrogeant le principe du cours magistral et en privilégiant le travail en petit groupe où la discussion collective, entre enseignantes, enseignants et étudiantes, étudiants serait prépondérante. Plus encore, un des maîtres-mots était de rester à la pointe de la recherche en proposant des enseignements qui s'appuient sur des recherches en cours, partagées à cette occasion à travers les séminaires.

Une grande impulsion fut donnée à notre établissement durant la Deuxième Guerre mondiale et par l'intermédiaire de chercheurs en exil, à New York notamment. Fondée à New York en 1942, l'École libre des hautes études a été un formidable instrument de résistance intellectuelle au sein de laquelle plusieurs des grands noms qui ont fait la réputation de l'EHESS ont trouvé refuge dont Alexandre Koyré, Claude Lévi Strauss, Henri Lévy-Bruhl ou encore Roman Jakobson. À leur retour en France, après la Libération, ils ont participé ensemble de la création de la VI^e section de l'EPHE, dite de « sciences économiques et sociales ». Elle est instituée par décret le 3 novembre 1947 et dirigée par Lucien Febvre, puis à partir de 1956 par Fernand Braudel. C'est d'ailleurs à

l'initiative de ce dernier qu'a été fondée la Fondation Maison des sciences de l'Homme (FMSH) et c'est la raison pour laquelle, l'EHESS et la FMSH se partagent, avec l'EPHE, un bâtiment situé boulevard Raspail. Érigé sur l'ancienne prison militaire du Cherche-Midi, « Le 54 » est la preuve vivante qu'ouvrir une école signifie fermer une prison.

Une autre caractéristique de l'EHESS réside dans l'attention portée aux « Aires culturelles ». Ce mouvement, impulsé par Clemens Heller a permis la création, fait unique en France, des premiers centres de recherche et de documentation sur la Chine, l'Inde, la Russie, l'Afrique, l'Islam, etc.

C'est par ce biais que l'EHESS s'est instituée mondialement comme établissement de référence en termes de formation de spécialistes apportant à la connaissance des différentes aires culturelles les méthodes des sciences historiques, économiques et sociales et c'est peut-être dans cette optique que vous avez choisi de la rejoindre.

Grâce à ce point fort, l'EHESS a su nouer depuis des décennies des liens étroits avec une multitude d'établissements de recherche à l'international. Ce caractère profondément international de l'École se traduit concrètement par la grande mobilité de ses membres, chercheuses et chercheurs, étudiantes et étudiants, dans les universités et sur des « terrains » du monde entier, ainsi que par l'accueil, chaque année, d'un nombre important d'étudiantes, étudiants, chercheurs et professeurs venant de l'étranger. Sentez-vous donc libre de vous saisir des nombreuses opportunités offertes pour profiter d'un séjour de quelques semaines à plusieurs mois dans un de nos établissements partenaires.

Par ailleurs, les partenariats qu'a noués l'EHESS le sont aussi avec des institutions françaises, qu'il s'agisse de master et programmes co-accrédités ou des unités mixtes de recherches (UMR) au sein desquelles les doctorantes, doctorants et enseignants-chercheurs de l'EHESS travaillent de concert avec des collègues du CNRS, Collège de France,

IRD, EFEO, ENS, Inserm ainsi que de plusieurs établissements universitaires dont ceux membres du Campus Condorcet.

Ce dernier, situé principalement à Aubervilliers et sur lequel la plupart des séminaires ont lieu, est un grand établissement créé par décret en 2017. Il rassemble onze établissements membres dont l'EHESS et offre des opportunités exceptionnelles qui sont explicitées dans les pages qui suivent. C'est au sein de cet environnement unique, ou sur l'un des autres campus de l'École, dont celui de Marseille, que vous allez désormais poursuivre vos études en vue de l'obtention du Diplôme, d'un master ou d'un doctorat de l'EHESS.

L'ensemble des équipes pédagogiques et administratives de l'EHESS vous souhaite une pleine réussite dans vos études et espère que ce Livret d'accueil saura vous y aider.

Régis Schlagdenhauffen

Chargé de mission Vie étudiante

POUR EN SAVOIR PLUS

Les dates clefs de l'EHESS : ehess.fr/dates-clefs-lhistoire-lehess

Les accords internationaux : ehess.fr/accords-internationaux

Sommaire

Présentation de l'EHESS	18
Mon admission, mon inscription, ma réinscription	22
Calendrier d'inscription administrative	24
Droits d'inscription en 2022-2023	24
Conditions d'admission en master	25
Admission et inscription en doctorat à l'EHESS	25
Procédure d'inscription	26
Inscription des étudiantes et étudiants sous leur prénom et leur civilité d'usage	27
Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC)	28
Étudiantes et étudiants exilés de l'EHESS (EEE) : le programme d'accueil de l'École	28
Mon cursus	30
Découvrir le master en sciences humaines et sociales	32
S'inscrire en année préparatoire au doctorat	37
Faire une thèse à l'EHESS	37
Découvrir le Diplôme de l'EHESS	40
Être auditrice ou auditeur libre à l'EHESS	41
Ma formation	44
Organiser mon année universitaire : accéder à l'offre d'enseignements dispensés à l'EHESS	46
Présentation des UE, semestrialisation et validation	47
Connaître les modalités de contrôle des connaissances	49
Découvrir le parcours doctoral	49
Prendre connaissance de la charte du doctorat et de la convention individuelle de formation	50

Être sensibilisé à la protection des données, aux questions d'éthique, d'intégrité scientifique et de plagiat	50	Accès aux espaces de travail et de convivialité	88
Régime spécial d'études (RSE)	52	Se rencontrer et échanger	90
Mon encadrement	54	Mon engagement associatif et/ou institutionnel et ma vie étudiante à l'EHESS	92
En master	56	Financer mes initiatives étudiantes	94
Pour le Diplôme de l'EHESS	56	S'engager dans la vie associative	94
En doctorat	57	Participer à la vie institutionnelle de l'École et s'engager dans la vie syndicale	95
Ma vie à l'EHESS	60	Participer à la vie pédagogique de l'École	100
Se loger	62	Mes ressources numériques	102
Se restaurer	64	Activer mon compte informatique EHESS	104
Se soigner	65	Utiliser mon environnement numérique de travail (ENT)	106
Accompagnement pédagogique des étudiantes et étudiants en situation de handicap ou de maladie	67	Accéder au Wifi	106
Mes dispositifs d'aide en cas de difficultés ponctuelles	68	Mon stage et mon projet d'insertion professionnelle	108
Être étudiantes ou étudiants internationaux à l'EHESS : découvrir les dispositifs d'accompagnements proposés	69	Chercher un stage : étapes et accompagnements	110
S'informer et agir en cas de discriminations ou de violences sexistes et sexuelles	71	Préparer l'après-diplôme	111
Mon terrain et mes études : financements et aides	72	Mes ressources documentaires	112
Financer mes études	74	L'Humathèque Condorcet	114
Financer mes terrains et ma recherche	77	Autres ressources	114
Financer ma mobilité internationale	79	Les Éditions de l'EHESS	118
Mes activités et ma vie étudiante	82	Libre accès et HAL	121
Accéder à la culture et aux loisirs	84	Le comptoir	122
Allez Savoir, festival des sciences sociales	86	Le service des archives	122
Accéder au sport	87	Mes ressources audiovisuelles	124
Participer aux ateliers de formations de la direction de l'image et du son (DIS)	87	Vidéotheque	126
		Vidéotheque numérique	127
		EHESS podcasts	127

Mes supports à la recherche	130
Le pôle numérique Recherche (PNR)	132
La plateforme géomatique	132
Les formations aux outils bibliographiques	133
Assistance technique et prêt de matériel de la direction de l'image et du son (DIS)	134
L'Ouscipo	134
Mon apprentissage des langues	136
Français langue étrangère (FLE)	138
Mise à niveau linguistique	139
Partenariat EHESS-Inalco	140
Les ateliers de débat en anglais de l'EHESS	140
Les tandems linguistiques	141
Mes mobilités à l'étranger	142
Prendre part à un cursus international	144
Partir à l'étranger dans le cadre de mes études ou mes recherches	147



Ne rien manquer des informations et actualités de l'EHESS

Les outils et services numériques accessibles aux étudiantes et étudiants sont listés et détaillés sur services-numeriques.ehess.fr

Pour toute question ou demande d'assistance sur ces services numériques, deux solutions possibles :

- envoyer un email à 2626@ehess.fr ;
- remplir le formulaire disponible sur l'environnement numérique de travail (ENT) : ent.ehess.fr/support

ACTIVER VOTRE COMPTE INFORMATIQUE EHESS

Chaque étudiante ou étudiant inscrit bénéficie de l'ouverture d'un compte informatique qui permet l'accès aux services numériques de l'École.

Le compte sera valide après son activation sur le site ent.ehess.fr/activation

Pourquoi activer son compte informatique ?

L'activation permet l'accès à l'ensemble des services numériques de l'EHESS :

- utilisation de la boîte de messagerie EHESS ;
- Wifi communautaire « eduroam » ;
- réinscription administrative en ligne :

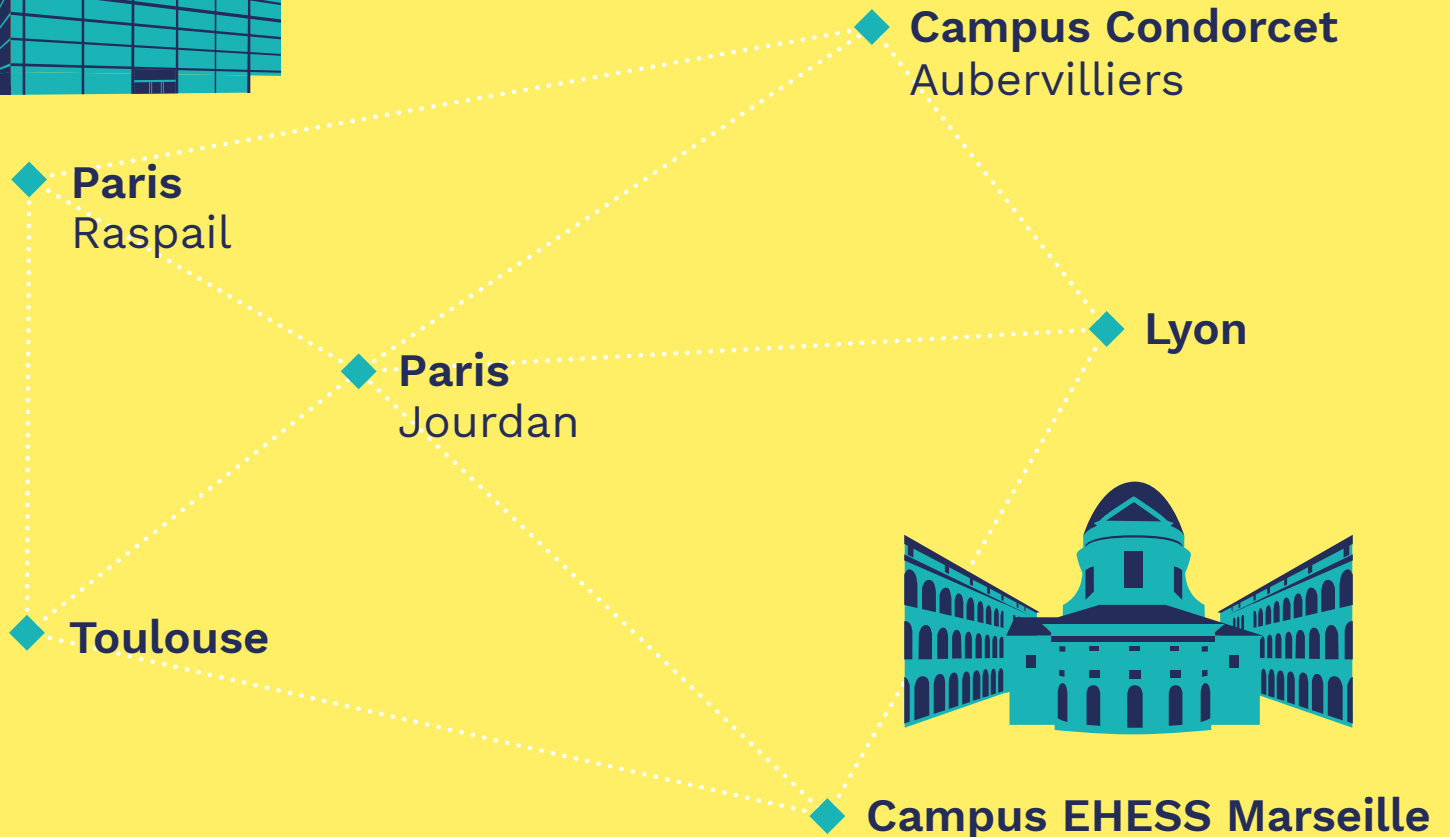
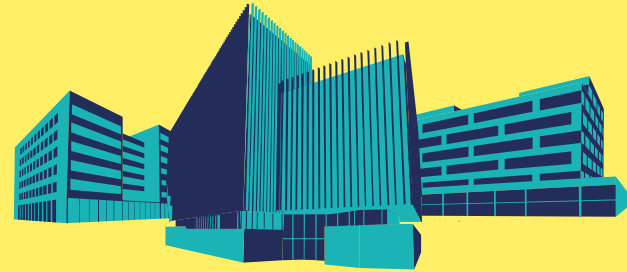
- consultation en ligne du « dossier étudiant » (téléchargement du certificat de scolarité) ;
- plateforme d'enseignement en ligne (Moodle) ;
- ressources documentaires numériques (accès au catalogue de l'Humathèque Condorcet) ;
- stockage et partage sécurisés de documents ;
- messagerie instantanée (Rocket Chat) ;
- services de visioconférence (BigBlueButton).

Suivez l'EHESS sur les réseaux sociaux !



Retrouvez toutes les actualités de l'École dans la Lettre de l'EHESS ainsi que de la Vie étudiante dans la Gazette de l'EH, le trimestriel étudiant de l'EHESS. Rendez-vous sur ehess.fr pour vous abonner à la Lettre.

Sites et campus de l'EHESS



Campus EHESS Marseille

Présentation de l'EHESS



L'EHESS en chiffres

40

Unités mixtes de recherche sur ses quatre implantations (Paris-Aubervilliers, Marseille, Lyon, Toulouse)

19

Mentions et 12 spécialités pluridisciplinaires de master, 13 formations doctorales

900

Séminaires dans 80 spécialités thématiques et disciplinaires

1^{er}

Partenaire du CNRS en sciences humaines et sociales

2 600

Étudiants (1 300 masterantes et masterants, 1 300 doctorantes et doctorants) dont un peu plus de la moitié sont des étudiantes et étudiants internationaux

150

Professeurs internationaux invités chaque année

800

Enseignants-chercheurs et chercheurs

1

Direction de l'image et du son (DIS)

1

Festival des sciences sociales : Allez Savoir

65

Conventions de partenariat avec des universités et établissements de recherche étrangers

1

Maison d'édition : les Éditions de l'EHESS

Mon admission, mon inscription, ma réinscription



À l'EHESS, l'année universitaire débute le 1^{er} octobre et s'achève le 30 septembre de l'année suivante.

CALENDRIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

- Jusqu'au 31 octobre 2023 pour le master
- Jusqu'au 30 novembre 2023 pour le doctorat et le Diplôme de l'EHESS

Pour consulter les calendrier détaillé ou tout renseignement, rendez-vous sur ehess.fr/admissions

DROITS D'INSCRIPTION EN 2023-2024

Conformément au vote du conseil d'administration du 25 novembre 2022 et par décision du président de l'EHESS, les étudiantes et étudiants extracommunautaires bénéficient d'une exonération partielle et se verront appliquer le droit national du master de 243 euros.

- Master : 243 euros
- Doctorat : 380 euros
- Diplôme de l'EHESS : 243 euros
- Élèves libres : 243 euros
- Recherches doctorales libres : 243 euros
- Habilitation à diriger des recherches : 380 euros
- APD : 243 euros

Le master en sciences humaines et sociales de l'EHESS se décline en 19 mentions depuis la rentrée 2022. Chaque étudiante ou étudiant s'inscrit dans une mention de master.

Préalablement à votre candidature sur la plateforme eCandidat, il est nécessaire de se rapprocher du secrétariat de la mention dans laquelle vous souhaitez vous inscrire. Le choix de la tutrice ou du tuteur qui acceptera de vous encadrer sur la

base de votre projet de recherche est soit effectué directement par l'étudiante ou l'étudiant soit par la mention de master au vu du dossier de candidature.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur ehess.fr/admissions-inscriptions

CONDITIONS D'ADMISSION EN MASTER

L'accès en M1 est ouvert aux étudiantes et étudiants titulaires d'une licence française (= 180 crédits ECTS après le baccalauréat) ou d'un titre équivalent. Pour répondre aux critères d'admission, les étudiantes et étudiants doivent prendre contact avec une tutrice ou un tuteur qui accepte d'encadrer leur projet. Pour prendre connaissance des personnes habilitées à diriger leur recherche, les étudiantes et étudiants peuvent consulter la brochure dédiée sur le site de leur mention ou contacter les secrétaires pédagogiques.

L'inscription directement en M2 pourra être sollicitée par les candidates et candidats justifiant d'un M1 ou d'un titre équivalent sous réserve des capacités d'accueil. Les titulaires du diplôme de l'EHESS pourront également demander à être directement inscrits en M2.

Le master se prépare en deux ans (M1 et M2). La validation complète d'un niveau entraîne l'acquisition de 60 ECTS.

ADMISSION ET INSCRIPTION EN DOCTORAT À L'EHESS

La candidature en doctorat se fait sur la base de l'accord librement conclu entre la candidate ou le candidat et la directrice ou le directeur de thèse pressenti, sur le choix du sujet et sur les conditions de travail nécessaires à l'avancement de la recherche. Les candidatures sont déposées auprès des formations ou des écoles doctorales via la plateforme eCandidat.

Pour être admis, les candidates et candidats doivent obtenir l'agrément du laboratoire d'accueil, du ou de la responsable

de la formation doctorale concernée, de la directrice ou du directeur de l'École doctorale et de la présidente ou du président de l'EHESS (ces deux derniers avis intervenant en dernier lieu, par l'entremise du service de l'École doctorale, après traitement du dossier sur eCandidat).

L'inscription administrative est obligatoire, annuelle et personnelle. Elle doit être renouvelée au début de chaque année universitaire.

La préparation du doctorat s'effectue en trois ans à temps plein consacré à la recherche. Lorsqu'une doctorante ou un doctorant n'a pu terminer et soutenir au terme de la troisième année, une inscription supplémentaire peut lui être accordée. L'autorisation de réinscription fait chaque année l'objet d'un avis donné par la directrice ou le directeur de thèse, ainsi que par le comité de suivi de thèse, mais est prononcée *in fine* par le directeur de l'École doctorale.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

La procédure d'inscription se décline en trois étapes :

- **Étape 1 : l'admission**
- **Étape 2 : l'inscription administrative** (obligatoire, annuelle et personnelle)
- **Étape 3 : l'inscription pédagogique** (uniquement en master)

Le paiement se fait en ligne par carte bancaire ou virement. Par carte bancaire, le paiement peut être effectué en 1 seule fois ou en 3 fois (1/3 du montant au moment de l'inscription en ligne ; 1/3 le mois suivant ; 1/3 un mois après).

Attention : le paiement en 3 fois n'est possible que pour les étudiantes et étudiants qui effectueront leur inscription avant le 8 octobre. Le dernier prélèvement aura lieu le 8 décembre.

Exonération des droits de scolarité

Les étudiantes et les étudiants ayant des difficultés à régler les frais d'inscription administrative peuvent effectuer une demande d'exonération.

Le formulaire de demande d'exonération est téléchargeable sur l'ENT (rubrique « Enseignement et vie étudiante »).

La date limite de dépôt des demandes d'exonération des droits de scolarité est fixée au 27 octobre 2023.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur ehess.fr/admissions-inscriptions

ATTENTION : Veillez à respecter le calendrier des inscriptions disponible sur ehess.fr/fr/inscription-administrative-0

INSCRIPTION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS SOUS LEUR PRÉNOM ET LEUR CIVILITÉ D'USAGE

L'EHESS a mis en place un dispositif d'inscription et de scolarité adressé aux personnes souhaitant pouvoir accomplir leur parcours d'études avec leur prénom d'usage et leur civilité d'usage. Toute étudiante ou étudiant a donc la possibilité d'être désigné par son prénom d'usage et/ou sa civilité d'usage dans les documents administratifs et diplômes délivrés par l'EHESS.

Pour en bénéficier, il suffit de télécharger le formulaire de « Demande d'enregistrement du prénom d'usage et/ou de la civilité d'usage » sur le site de l'EHESS et de l'adresser à egalite@ehess.fr

Pour tout renseignement sur la procédure à suivre, rendez-vous sur ehess.fr/admissions-inscriptions

CONTRIBUTION À LA VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Cette contribution vise à renforcer l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiantes et des étudiants. Chaque étudiante ou étudiant en formation initiale doit obligatoirement s'acquitter auprès du Crous (en fonction de sa situation) de cette redevance d'un montant de 100 euros pour l'année universitaire, avant son inscription dans un établissement d'enseignement supérieur.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur cvec.etudiant.gouv.fr

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EXILÉS DE L'EHESS (EEE) : LE PROGRAMME D'ACCUEIL DE L'ÉCOLE

Depuis novembre 2015, l'EHESS a lancé un programme destiné aux personnes en cours d'études ayant dû abandonner leurs projets universitaires à la suite de persécution, de discrimination, de catastrophe ou de conflit armé dans leur pays d'origine. Les étudiantes et étudiants sont exonérés des frais d'inscription et peuvent s'inscrire à tout moment. Le programme intensif de langue n'existe plus pour le moment. Différentes actions sont organisées pour faciliter leur intégration dans la vie académique et étudiante. Ce programme est déployé à Paris-Aubervilliers et sur le Campus EHESS Marseille.

Contact : etudiantsexiles@ehess.fr



Mon cursus



DÉCOUVRIR LE MASTER EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Le master en sciences humaines et sociales de l'EHESS est décliné en 19 mentions. Ce qu'il faut savoir :

- chaque étudiante ou étudiant s'inscrit dans une mention de master sous la direction d'une tutrice ou d'un tuteur qui accompagne son travail ; la liste des tuteurs de chaque mention est disponible sur la page du site Internet de la mention choisie ;
- des « enseignantes ou enseignants orienteurs » ou les responsables des mentions peuvent aider les étudiantes et étudiants à choisir leur tutrice ou tuteur et leur parcours dans certaines mentions. Les tuteurs sont attribués par la formation (s'informer auprès de la formation) ;
- chaque formation de master a sa propre maquette d'enseignement. Les unités d'enseignement (UE), appelées également « séminaires », se composent d'enseignements obligatoires (tronc commun) et d'enseignements optionnels (séminaires de recherche et ateliers) ;
- les modalités de contrôle des connaissances sont consultables sur l'ENT et auprès des secrétariats pédagogiques ;
- la convention signée entre l'EHESS et l'Inalco permet aux masterantes et masterants de suivre et de valider des modules de langue proposés à l'Inalco dans la limite des places disponibles (pour plus de détails, se reporter à la section « Mon apprentissage des langues »).

Les coordonnées des responsables pédagogiques et administratifs ainsi que les brochures de présentation sont disponibles sur ehess.fr/formation-par-recherche

Mentions du master

PARIS

Analyse et politique économiques

48 boulevard Jourdan – 75014 Paris

Contact : master-ape@psemail.eu | 01 80 52 19 44

Anthropologie

Bureau A7-11 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris

Contact : anthropologie@ehess.fr | 01 53 63 51 09

Arts, littératures et langages

Bureau A7-05 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris

Contact : mention-all@ehess.fr | 01 53 63 51 10

Économie appliquée

48 boulevard Jourdan – 75014 Paris

Contact : master-ppd@psemail.eu | 01 80 52 19 44

Études asiatiques

Bureau A8-05 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris

Contact : amo@ehess.fr | 01 49 54 26 22

Études politiques

Bureau A7-12 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris

Contact : etudespole@ehess.fr | 01 49 54 25 37

Études sur le genre

Bureau A7-40 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris

Contact : master.genre@ehess.fr | 01 53 63 51 07

Histoire

Bureau A8-02 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris
Contact : secretariat.histoire@ehess.fr | 01 49 54 25 55

Migrations

Institut de démographie – IDUP Centre Pierre Mendès France
Bureau C18-02 | 90 rue de Tolbiac – 75013 Paris
Contact : master.migration@univ-paris1.fr

Philosophie

Bureau A7-12 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris
Contact : philosophie@ehess.fr | 01 49 54 25 37

Savoirs en sociétés

Bureau A8-03 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris
Contact : hsts@ehess.fr | 01 40 78 26 40

Sciences cognitives

École Normale Supérieure – Secrétariat du Cogmaster
29 rue d'Ulm – 75005 Paris
Contact : cogmaster@psl.eu

Sciences économiques et sociales

Bureau A8-05 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris
Contact : master-ses@ehess.fr | 01 49 54 26 22

Sciences des religions et sociétés

Bureau A8-05 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris
Contact : sdr@ehess.fr | 01 49 54 26 22

Sciences sociales

48 boulevard Jourdan – 75014 Paris
Contact : master-pdi@ens.fr | 01 80 52 15 10

Sociologie

Bureau A7-07 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris
Contact : master.sociologie@ehess.fr | 01 53 10 53 81

Systèmes juridiques et droits de l'Homme

Bureau A8-04 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris
Contact : masterdroit@ehess.fr | 01 49 54 25 20

Territoires et développement

Bureau A8-04 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris
Contact : tes-tema@ehess.fr | 01 49 54 25 20

MARSEILLE

Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie (RCAHS)

EHESS, Centre de la Vieille Charité | 2 rue de la Charité
13002 Marseille
Contact : formation.marseille@ehess.fr | 04 91 14 07 27



S'INSCRIRE EN ANNÉE PRÉPARATOIRE AU DOCTORAT

L'inscription en année préparatoire au doctorat (APD) se fait exclusivement sur proposition de la directrice ou du directeur de thèse pressenti ou de la formation doctorale visée.

Elle s'adresse à des candidates et des candidats au doctorat dont le cursus antérieur ne correspond pas exactement aux attendus de la formation, pour qui une remise à niveau scientifique ou linguistique est nécessaire.

La candidate ou le candidat doit nécessairement être titulaire d'un diplôme de master ou équivalent pour se voir proposer une APD.

L'étudiante ou l'étudiant s'inscrit alors en qualité d'élève en APD et suit le programme d'enseignement fixé par sa directrice ou son directeur de thèse.

Cette année de préparation n'est pas sanctionnée par un diplôme et ne fait pas partie du cycle d'études doctorales. Elle n'ouvre pas droit aux bourses du Crous, ni aux aides aux terrains et ne permet pas d'effectuer un stage.

Au terme de l'APD, la directrice ou le directeur de thèse juge des progrès accomplis par la candidate ou le candidat et l'autorise ou non à solliciter son admission en doctorat.

FAIRE UNE THÈSE À L'EHESS

L'École doctorale de l'EHESS (ED 286)

L'EHESS délivre le diplôme de doctorat dans presque toutes les disciplines des sciences sociales.

L'inscription peut se faire soit au sein de l'École doctorale de l'EHESS soit dans l'une des écoles doctorales partenaires, portées par d'autres établissements d'enseignement supérieur, notamment pour les sciences économiques, l'anthropologie historique et l'archéologie.

Une offre pluridisciplinaire de séminaires est proposée afin d'accompagner les doctorantes et doctorants dans leur formation. Depuis l'année 2022-2023, les étudiantes et étudiants doivent se saisir du parcours doctoral. Ce dernier leur permet de suivre un parcours de formation individuelle qui complète leur travail de recherche.

Pour tout renseignement :

- sur le doctorat et le parcours doctoral à l'EHESS : ehess.fr/formation-par-recherche#doctorat
- sur les spécialités définissant le doctorat : ehess.fr/doctorat-specialites

Informations pratiques :

Bureau A8-40 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris

Contact : ecole.doc@ehess.fr | 01 49 54 25 22

Les formations doctorales de l'ED 286

L'École doctorale de l'EHESS (ED 286) se compose de 11 formations doctorales.

Les coordonnées des responsables pédagogiques et administratifs ainsi que les brochures de présentation sont disponibles sur ehess.fr/lecole-doctorale-lehess-ed-286

Anthropologie sociale et ethnologie

anthropologie@ehess.fr | 01 53 63 51 09

Arts et langages

mention-all@ehess.fr | 01 53 63 51 10

Droit, études politiques et philosophie

etudespole@ehess.fr | 01 49 54 25 37

Histoire et civilisations

secretariat.histoire@ehess.fr | 01 49 54 25 55

Savoirs en sociétés

fdscsociete@ehess.fr | 01 49 54 24 36

Sciences de la société (co-accréditation EHESS/ENS-Paris)

secretairefd-ehess-dss@ens.fr | 01 80 52 15 10

Sciences sociales et genre

doctorat.genre@ehess.fr | 01 53 63 51 07

Sciences sociales - Marseille (Campus EHESS Marseille)

formation.marseille@ehess.fr | 04 91 14 07 27

Sociologie

doctorat.sociologie@ehess.fr | 01 53 63 51 07

Terrains, textes, interdisciplinarité

2ti@ehess.fr | 01 49 54 26 22

Territoires, migrations, développement

tmd.secretariat@ehess.fr | 01 49 54 25 20

Les autres écoles doctorales à Paris et à Toulouse

ED 465 : Économie Panthéon-Sorbonne (en partenariat avec l'Université Paris-I, l'ENS, l'École nationale des ponts et chaussées Paris). Une formation doctorale la compose :

Analyse et politiques économiques

roxana.ban@psemail.eu | 01 80 52 19 43

ED 327 : Temps, espaces, sociétés, cultures

(en partenariat avec l'Université de Toulouse-Jean-Jaurès).

Une formation doctorale la compose :

Anthropologie sociale et historique

edtesc@univ-tlse2.fr | 05 61 50 45 87

Prix de thèse

L'EHESS distingue chaque année une thèse soutenue au cours de l'année précédente par un prix d'un montant de 3 000 euros et, dans le cas de deux lauréates ou lauréats, un accessit de 1 500 euros. Les candidatures sont présentées par les directrices et directeurs de thèse. L'appel est lancé en décembre de chaque année universitaire.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur

ehess.fr/fr/prix-these-memoire-ehess

DÉCOUVRIR LE DIPLÔME DE L'EHESS

Le Diplôme de l'EHESS est distinct des diplômes universitaires nationaux. Il sanctionne la rédaction d'un mémoire de recherche. Ce mémoire doit être un travail original, rédigé en langue française et doit avoir la qualité d'une publication scientifique.

La scolarité se déroule sur trois ans. Toute diplômée ou tout diplômé de l'École peut solliciter son admission en master 2 à l'EHESS ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur (cette inscription n'est pas accordée de droit).

Conditions d'admission

Les dossiers de candidature doivent être soumis pour approbation à une directrice ou un directeur d'études, une maîtresse ou un maître de conférences de l'EHESS, puis validés par la commission de la scolarité.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur : ehess.fr/admissions

Contact : diplome@ehess.fr | 01 49 54 25 35

Prix du mémoire de Diplôme de l'EHESS

Un prix du mémoire de Diplôme de l'EHESS d'un montant de 1 500 euros est délivré chaque année. Les candidatures doivent être présentées par les directrices et directeurs des mémoires adoptés avec distinction au titre de l'année concernée.

ÊTRE AUDITRICE OU AUDITEUR LIBRE À L'EHESS

L'EHESS accueille des élèves et des auditrices et auditeurs libres, ainsi que des étudiantes et étudiants en recherches doctorales libres.

Auditrices et auditeurs libres

Les auditrices et les auditeurs libres assistent aux séminaires de l'École sous réserve de l'accord de l'enseignante-chercheuse ou de l'enseignant-chercheur responsable, sans avoir à procéder à une inscription administrative.

Élèves libres

L'élève libre suit les séminaires de l'École en y étant officiellement inscrit. Elle ou il paie des droits d'inscription, peut obtenir une attestation de suivi du séminaire, mais aussi bénéficier d'un compte informatique et d'un accès à l'environnement numérique de travail (ENT).

Recherches doctorales libres

Ce cursus concerne les étudiantes et étudiants déjà inscrits en doctorat dans un établissement étranger, effectuant un séjour d'études à l'EHESS. L'inscription est payante et donne lieu à la délivrance d'une carte étudiante, ainsi que l'accès à différents services.

Contact : scolarite@ehess.fr | 01 49 54 23 33



Ma formation

Enseignements,
séminaires,
ateliers et stages



L'enseignement à l'EHESS est une formation à la recherche par la recherche elle-même. Plus de 900 séminaires en sciences humaines et sociales sont proposés chaque année à l'EHESS. Les séminaires, organisés autour des savoirs en train de se constituer, permettent aux étudiantes et étudiants de s'initier aux méthodes et au métier de la recherche. Les séminaires, individuels ou collectifs, sont donnés par les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs de l'École et les professeurs invités du monde entier. Ils sont aussi organisés par les centres de recherche. L'EHESS dispose d'un service d'aide à l'insertion professionnelle (SAIP) qui accompagne les étudiantes et les étudiants de l'EHESS dans leurs réflexions et projets relatifs au stage et à l'insertion professionnelle.

ORGANISER MON ANNÉE UNIVERSITAIRE : ACCÉDER À L'OFFRE D'ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS À L'EHESS

Les unités d'enseignements (UE) de l'EHESS sont recensées dans la base de données Néobab. Cette plateforme permet d'accéder aux informations pratiques relatives aux séminaires : enseignantes et enseignants, description, formations dans lesquelles le séminaire est validable, planning, etc.

Pour accéder à Néobab et découvrir l'offre d'enseignements, rendez-vous sur enseignements.ehess.fr

Pour participer aux enseignements et séminaires, les étudiantes et étudiants, les auditrices et auditeurs libres doivent avoir préalablement effectué une demande via le portail « Participations ». Une confirmation leur sera envoyée de la part du responsable du séminaire avec les modalités de participation.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur : ehess.fr/vie-etudiante/participations-votre-mode-dacces-aux-seminaires

Pour accéder à Participations, rendez-vous sur participations.ehess.fr

Pour l'inscription aux séminaires du Campus EHESS Marseille, contactez formation.marseille@ehess.fr

PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT, SEMESTRIALISATION ET VALIDATION

La consultation des unités d'enseignement (UE) est accessible à partir du menu principal de Néobab :

- **tous les enseignements** : liste alphabétique par titre d'UE ;
- **par enseignant** : listes alphabétiques par responsable d'UE ;
- **par formation** : UE validables en master ; UE référencées pour le parcours doctoral ;
- **par critères divers** : UE labellisées pour l'EUR *Gender and Sexuality Studies* et pour l'Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman ;
- **par enseignant HDR ou Rang A** : listes des enseignantes et enseignants habilités à encadrer des thèses pour l'École doctorale de l'EHESS ou les ED partenaires ;
- **par directions d'études et maîtrises de conférences** : liste, par domaine de recherche, des directrices et directeurs d'études et maîtresses et maîtres de conférences de l'EHESS.

Une **recherche simple** (par mots-clés) ou une **recherche avancée multicritères** (enseignante ou enseignant, formation, discipline, etc.) est également possible.

Type d'UE	Validation en master
Séminaires de recherche	
« DE/MC » : séminaires de recherche des directrices/directeurs d'études et maîtres/maîtresses de conférences de l'EHESS	✓ Possible
« DR/CR » : séminaires de recherche des chercheuses et chercheurs des organismes partenaires, membres statutaires d'un centre de l'EHESS	✓ Possible
Séminaires de centre : séminaires proposés par les centres de recherche de l'EHESS	✗ Impossible
Séminaires collectifs de recherche	✗ Impossible
Enseignements fondamentaux de master	→ Obligatoire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cours de langues ▪ Ateliers de lecture ▪ Ateliers de professionnalisation ▪ Enquêtes collectives ▪ Initiation/introduction ▪ Méthodologie ▪ Séminaires de tronc commun 	
Cours de langues	✓ Possible
Ateliers de doctorants	✗ Impossible

LES TYPES D'UE

Identification des semestres pour les UE validables en master :

- M1/S1 : UE 1^{er} semestre de Master 1
- M1/S2 : UE 2nd semestre de Master 1
- M1/S1-S2 : UE annuelle de Master 1
- M2/S3 : UE 1^{er} semestre de Master 2
- M2/S4 : UE 2nd semestre de Master 2
- M2/S3-S4 : UE annuelle de Master 2

Le nombre d'ECTS que crédite une UE pour le master est précisé pour chaque formation de master pour laquelle l'UE est validable.

Le recueil des modalités de contrôle des connaissances et des compétences en master est disponibles sur l'ENT. Y sont notamment décrits les aménagements possibles de l'organisation de vos études dans le cadre de régimes spéciaux d'études (étudiantes et étudiants en situation de handicap, étudiantes et étudiants salariés, etc.).

CONNAÎTRE LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités de validation des ECTS (« modalités de contrôle des connaissances » : MCC) définies par les responsables de l'UE sont indiquées pour chaque UE validable en master et pour chaque formation de master à laquelle l'UE est rattachée.

Pour tout renseignement : enseignements.ehess.fr

DÉCOUVRIR LE PARCOURS DOCTORAL

Tout au long de leur doctorat, les doctorantes et doctorants de l'EHESS ont accès à l'offre très large de formation de l'École. Les doctorantes et doctorants inscrits en doctorat au sein de l'École doctorale de l'EHESS doivent suivre, au minimum, 3 séminaires de recherche, 3 modules spécifiques (conduite d'une thèse à l'EHESS, formation à l'éthique de la recherche, atelier d'aide à l'insertion professionnelle après la thèse) et 3 activités professionnalisantes et/ou la formation aux outils de la recherche.

Une sélection de séminaires, ateliers et formations identifiés selon les catégories du portfolio est référencée dans Néobab :

- « Séminaires de recherche » ;
- « Faire une thèse » ;
- « Formation à l'éthique de la recherche » ;

- « Aide à l'insertion professionnelle » ;
- « Formations aux outils de la recherche ».

Qu'est-ce que le portfolio ?

Pour en savoir plus sur le parcours doctoral, rendez-vous sur ehess.fr/formation-par-recherche#doctorat et sur l'ENT docadmin.aria.ehess.fr/documents/enseignement-et-vie-etudiante/doctorat-2/parcours-doctoral

PRENDRE CONNAISSANCE DE LA CHARTE DU DOCTORAT ET DE LA CONVENTION INDIVIDUELLE DE FORMATION

La préparation d'une thèse repose sur l'accord conclu entre la doctorante ou le doctorant et la directrice ou le directeur de thèse. La charte du doctorat définit les engagements réciproques des deux parties.

La charte des thèses peut être téléchargée sur ehess.fr/formation-par-recherche#doctorat

En application de cette charte, une convention de formation précise le sujet du doctorat, les conditions de financement, le calendrier de recherche, les modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches de la doctorante ou du doctorant.

ÊTRE SENSIBILISÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES, AUX QUESTIONS D'ÉTHIQUE, D'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE ET DE PLAGIAT

« Les règles déontologiques doivent être intégrées aux cursus de formation, en particulier au sein des cursus de master et de doctorat, et leur apprentissage doit être considéré comme participant à la maîtrise du domaine spécifique de recherche. »
(Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche, janvier 2015)

La directrice ou le directeur de thèse ou de mémoire forme les étudiantes et les étudiants aux normes de référencement des sources, en les initiant à la rédaction d'articles et en dirigeant leur travaux.

Elle ou il joue ainsi un rôle central dans votre formation à l'intégrité scientifique et reste votre interlocutrice ou votre interlocuteur privilégié sur toutes ces questions.

Par ailleurs, certaines formations de master proposent, en collaboration avec la direction des affaires juridiques et des achats (Daja), des sessions d'information au respect de la réglementation générale sur la protection des données, se renseigner auprès du secrétariat pédagogique.

L'École doctorale organise chaque année des journées d'études sur l'éthique de la recherche en sciences sociales. Pour en connaître la date, vous pouvez contacter le secrétariat à l'adresse suivante : ecole.doc@ehess.fr

Le comité de suivi de thèse constitue une instance que les doctorantes et doctorants peuvent saisir en cas de difficultés liées aux questions d'éthique, notamment en lien avec d'éventuelles difficultés rencontrées dans le cadre de la direction de thèse.

L'EHESS s'est dotée d'un logiciel antiplagiat (Compilatio) pour identifier les fraudes. Pour en savoir plus, consultez le guide « Pratiquer une recherche intègre et responsable », Comité d'éthique du CNRS, mars 2017, p. 24.

Pour tout renseignement sur ces questions, des interlocutrices et interlocuteurs dédiés sont joignables :

- la référente « intégrité scientifique » de l'EHESS, Antonella Romano, à l'adresse antonella.romano@ehess.fr ;
- le délégué à la protection des données à l'adresse dpo@ehess.fr

RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES (RSE)

Le RSE permet aux étudiants qui sont salariés (au moins 10h par semaine), qui ont un statut spécifique ou des contraintes particulières, de bénéficier d'aménagements dans le déroulement de leurs études. Dans tous les cas, l'aménagement d'études ne dispense pas de la validation de chaque UE.

L'étudiant doit faire la demande d'aménagement d'études, au moment de son inscription pédagogique. Les modalités d'application de ce dispositif sont décrites dans le dossier de demande d'aménagement d'études. Un contrat pédagogique est mis en place entre l'étudiant, le tuteur, le responsable de la formation. Le président de l'EHESS est le dernier signataire du contrat.





Mon encadrement



EN MASTER

Ma tutrice/Mon tuteur en master

Chaque étudiante ou étudiant de master de l'EHESS est encadré par une tutrice ou un tuteur durant son année de M1, une directrice ou un directeur durant son année de M2. Le tutorat constitue un accompagnement pédagogique et scientifique. Le tuteur conseille l'étudiant dans le choix des séminaires et des enseignements dans le respect des règles fixées par le conseil pédagogique de la formation de master. Il demande à l'étudiant de s'inscrire au cours de français langue étrangère (FLE) si sa compétence en langue française est estimée insuffisante pour la conduite de l'enquête ou la réalisation du mémoire. Il assure la coordination avec les membres de l'équipe pédagogique impliqués dans la formation. Le tutorat ou la direction s'accompagne d'au moins quatre réunions dans l'année.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de master et/ou consulter la charte du tutorat sur docadmin.aria.ehess.fr/documents/enseignement-et-vie-etudiante/scolaire/master

POUR LE DIPLÔME DE L'EHESS

Ma tutrice/mon tuteur en diplôme

L'étudiante ou l'étudiant, pour procéder à son admission, doit impérativement prendre contact au préalable avec une directrice ou un directeur d'étude ou avec une maîtresse ou un maître de conférences en activité à l'EHESS pour solliciter l'accord d'encadrement de cette dernière ou ce dernier.

EN DOCTORAT

Direction de la thèse, charte du doctorat et convention individuelle de formation

La préparation d'une thèse repose sur l'accord librement conclu entre le doctorante ou la doctorant et la directrice ou le directeur de thèse.

La directrice ou le directeur de thèse encadre la recherche de la doctorante ou du doctorant qu'il reçoit régulièrement pour discuter de la progression de son travail et des orientations nouvelles à prendre au vu des résultats acquis. Le directeur de thèse peut, également, proposer la mise en place d'une co-tutelle de thèse ou d'une codirection quand le sujet ou le projet professionnel de l'étudiant le justifie.

La charte du doctorat définit les engagements réciproques des deux parties.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/formation-par-recherche#doctorat

Comité de thèse

Chaque doctorante et chaque doctorant bénéficie d'un suivi personnalisé assuré par un comité de thèse composé d'un membre spécialiste, d'un membre non spécialiste et dans la mesure du possible d'un membre extérieur.

La mise en place de ce comité, pour chaque doctorante et chaque doctorant, est désormais obligatoire dès la première année.

Le comité de thèse :

- veille au bon déroulement du cursus du doctorant et en assure l'accompagnement pendant toute la durée du doctorat ;
- évalue dans un entretien avec le doctorant les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche ;

- formule des recommandations et transmet un compte-rendu (cf. livret) de l'entretien à la direction de l'École doctorale, à la direction de thèse et au doctorant ;
- en cas de difficulté, le comité de thèse du doctorant alerte l'École doctorale qui prend toute mesure nécessaire relative à la situation du doctorant et au déroulement de son doctorat. Il est également particulièrement vigilant à repérer toute forme de conflit, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/formation-par-recherche#doctorat

Cotutelle de thèse

La cotutelle de thèse est un dispositif qui favorise la mobilité des doctorantes et doctorants en développant une coopération scientifique internationale entre l'unité de recherche en France et celle de l'établissement partenaire. Leurs travaux s'effectuent sous la responsabilité d'une directrice ou d'un directeur de thèse dans chacun des pays concernés.

La thèse préparée en cotutelle implique donc :

- l'inscription simultanée en première année de doctorat à l'EHESS et dans l'université étrangère ;
- un temps d'étude partagé entre les deux établissements ;
- une directrice ou un directeur de thèse dans chacun des établissements ;
- chaque établissement délivre son propre doctorat, à l'issue de la soutenance.

ATTENTION : La doctorante ou le doctorant doit établir, dès la première année d'inscription, une convention de cotutelle.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/formation-par-recherche#doctorat

Contact : cotutelle@ehess.fr | 01 49 54 23 21

Codirection

La direction scientifique du projet doctoral peut être assurée conjointement avec une codirectrice ou un codirecteur. Les doctorantes et doctorants s'inscrivent dans un seul établissement qui délivrera le diplôme de doctorat. L'établissement d'une codirection doit faire l'objet d'une demande (formulaire disponible auprès du service de l'École doctorale).

La codirection doit traduire une complémentarité réelle des domaines ou champs de compétence des codirectrices et codirecteurs : la demande devra être argumentée.

Contact : ecole.doc@ehess.fr

Ma vie à l'EHESS

Structures
et accompagnements
des étudiantes
et étudiants



La vie étudiante à l'EHESS implique, au-delà de la formation, l'ensemble des aspects liés à la vie des étudiantes et des étudiants sur ses différents sites, de leur quotidien à leur participation associative, syndicale ou citoyenne.

De nombreux interlocutrices et interlocuteurs sont à votre disposition pour vous informer et vous accompagner durant vos études. La mission Vie étudiante (MVE) est compétente sur toutes les questions touchant à l'amélioration des conditions d'études : prêt de matériel informatique, soutien des initiatives étudiantes, accès aux loisirs et à la culture, au sport, à la santé, etc. Elle pourra également vous réorienter vers d'autres services pour répondre au mieux à vos questions et à vos besoins.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/espace-vie-etudiante

Informations pratiques : sur rendez-vous | Bureau A8-40
54 boulevard Raspail – 75006 Paris

Contact : mission-vie.etudiante@ehess.fr | 01 49 54 84 23

SE LOGER

À Paris-Aubervilliers

Consultez des annonces et des informations pratiques pour votre demande de logement sur :

- crous-paris.fr
- lokaviz.fr
- paris.fr/jeunes

Pour plus d'informations, rendez-vous sur access.ciup.fr

Le Campus Condorcet (Aubervilliers) dispose de deux résidences étudiantes, Condorcet Alpha et Condorcet Oméga, proposant 451 logements de 18 à 28 m² et à proximité de nombreux transports en commun (ligne de métro 12, RER B et lignes de bus 139, 239, 302, 512, 205). Les étudiantes et les étudiants peuvent y profiter de services et d'espaces adaptés à leurs besoins : connexion Internet mutualisée, salle d'étude, laverie ou encore local à vélo.

Les réservations s'effectuent toute l'année sur arpej.fr/fr/residence/alpha-residence-etudiante-aubervilliers

Pour plus d'informations, rendez-vous sur campus-condorcet.fr/pour-le-quotidien/se-loger/les-residences-etudiantes

À Marseille

Les étudiants du Campus EHESS Marseille pourront s'adresser au Crous Aix-Marseille : crous-aix-marseille.fr/logements. Voir aussi les offres de l'association Sortie d'Amphi sur la plateforme Le Degaine : ledegaine.fr

Des aides et des dispositifs d'accompagnement existent pour aider les étudiantes et les étudiants à trouver et financer leur logement :

- l'APL, aide personnalisée au logement ; caf.fr/wps/portal/caffr/aidesetservices/lesservicesenligne/estimervosdroits/lelogement#/stateaccueil
- l'ALS, allocation logement social ; caf.fr/partenaires/partenaires-d-accueil/documentation-partenaires/les-prestations/als-allocation-de-logement-social
- l'AILE, aide à l'installation dans un logement ; crous-paris.fr/logements/les-aides-au-logement/la-i-l-e
- l'ALF, allocation logement à caractère familial ; caf.fr/partenaires/partenaires-d-accueil/documentation-partenaires/les-prestations/alf-allocation-de-logement-familial
- la garantie Visale, pour une caution locative gratuite ; visale.fr
- Locapass, pour payer son dépôt de garantie ; actionlogement.fr/l-avance-loca-pass

- Dossier Facile, pour simplifier vos démarches et sécuriser vos données personnelles lors de la location. dossierfacile.fr/?utm_source=brochure

Pour retrouver tous ces dispositifs, rendez-vous sur crous-paris.fr/logements/les-aides-au-logement ou pour Marseille sur crous-aix-marseille.fr/logements

SE RESTAURER

Les restaurants universitaires du Crous proposent de se restaurer pour un tarif social de 3,30 euros pour les non-boursiers / 1 euro pour les boursiers du Crous.

Le dispositif Izly sur votre carte étudiante permet le paiement dans les restaurants et cafétérias universitaires du Crous.

À Paris 5^e

- Restaurant universitaire Bullier, 39 avenue Georges Bernanos (RER B Port-Royal), du lundi au vendredi de 11h30 à 14h.

À Paris 6^e

- Restaurant universitaire et cafétéria Mabillon, 3 rue Mabillon (métro Mabillon), du lundi au vendredi de 11h30 à 14h.

À Aubervilliers et à Porte de la Chapelle

- Restaurant universitaire Condorcet, 14 cours des Humanités (métro Front populaire, RER B Stade de France), du lundi au vendredi de 11h30 à 14h.
- Cafétéria Crous & Go' Condorcet, 6 rue Germaine Tillion (métro Front populaire, RER B Stade de France), du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur crous-paris.fr/restauration

À Marseille

- Restaurant universitaire Gaston Berger, 43 rue du 141^e RIA, du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30.
- Cafétéria Saint-Charles, 3 place Victor Hugo, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h.
- Cafétéria Colbert, 14 rue Puvis de Chavannes, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur crous-aix-marseille.fr/restauration

SE SOIGNER

À Paris-Aubervilliers

L'EHESS développe, depuis plusieurs années, un partenariat avec le service de santé universitaire (SSU) de l'Université Paris Cité. Une équipe pluridisciplinaire est à votre écoute pour vous proposer deux types de service concernant votre santé : quatre centres de prévention et un centre de santé.

QUATRE CENTRES DE PRÉVENTION

- Campus Saint-Germain
45 rue des Saints-Pères – 1^{er} étage
(Métro Saint-Germain-des-Prés ou Mabillon)
- Université Paris Cité – Campus des Grands-Moulins
- 8 place Aurélie Nemours, 75013 Paris
(Métro Bibliothèque François Mitterrand)
- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- 90 rue Tolbiac, 75013 Paris (Métro Olympiades)
- Université de la Sorbonne-Nouvelle Paris 3
— Campus Nation
- 8 avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris (Métro Picpus)

Soins proposés

Consultations et soins gratuits proposés par le SSU (sur présentation de votre carte étudiante) :

- examen de prévention ;
- aide psychologique ;
- addiction ;
- nutrition ;
- vaccination ;
- certificat médical de maintien d'une bourse pour motif médical.

UN CENTRE DE SANTÉ

Campus Saint-Germain

- 45 rue des Saints-Pères
1^{er} étage, porte T145, 75006 Paris (Métro 4 - arrêt Saint-Germain-des-Prés ou Métro 10 – arrêt Mabillon)
↳ Vous avez la possibilité d'y consulter des médecins généralistes et spécialistes sans avance de frais (télétransmission mise en place) en justifiant de vos droits à l'Assurance Maladie (carte Vitale) et de votre attestation de mutuelle. Le centre de prévention et le centre de santé sont situés dans les mêmes locaux :
- médecins généralistes (pouvant être déclarés « médecin traitant ») ;
- gynécologues ;
- dentistes.

La prise de rendez-vous au centre de santé s'effectue en ligne sur le site de Doctolib.

ATTENTION : N'oubliez pas de déposer sur votre espace Doctolib votre certificat de scolarité.

À Marseille

Plus d'information auprès du secrétariat de la mention RCAHS formation.marseille@ehess.fr

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Afin de bénéficier de la prise en charge des frais de santé, les étudiantes et étudiants internationaux doivent s'inscrire sur le site dédié à l'accueil des étudiants à leur arrivée en France.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ameli.fr/assure/droits-demarches/europe-international/protection-sociale-france/vous-venez-etudier-en-france

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU DE MALADIE

Les étudiantes et les étudiants en situation de handicap ou de maladie peuvent bénéficier d'informations, d'orientation ou d'aménagement de leurs études ou de leurs validations. Elles et ils doivent en faire la demande formelle en contactant le service de l'accompagnement des étudiantes et étudiants en situation de handicap.

Ses principales activités sont :

- l'évaluation des besoins pédagogiques de chaque étudiante ou étudiant au sein des équipes plurielles ;
- la mise en œuvre et le suivi des aménagements humains et techniques et de l'accessibilité pédagogique ;
- l'information et la coordination avec la communauté universitaire (enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniques, étudiants) ;
- le développement de partenariats avec des structures, équipes de recherche et institutions extérieures concernées par le handicap.

Et aussi :

- un soutien au montage de dossier (logement, transport, contrats doctoraux, etc.) ;
- un soutien aux démarches d'inscription.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/service-laccompagnement-etudiants-en-situation-handicap

Informations pratiques : Bureau A8-32
54 boulevard Raspail - 75006 Paris

Contact : accueil.handicap@ehess.fr | 01 49 54 25 89

MES DISPOSITIFS D'AIDE EN CAS DE DIFFICULTÉS PONCTUELLES

Aides sociales de l'EHESS

Ce dispositif vise à aider les étudiantes et les étudiants rencontrant des difficultés ponctuelles à mener à bien leurs études. Ces aides sont attribuées grâce à l'expertise des assistances sociales du Crous selon des critères détaillés. Deux commissions ont lieu chaque année, les appels sont lancés dans le cadre du FSDIE.

Contact : mvieetudiante@ehess.fr

Aides ponctuelles du Crous

L'aide d'urgence ponctuelle permet de prendre en compte des situations nouvelles et imprévisibles qui interviennent en cours d'année universitaire.

Ces situations, par leur gravité, nécessitent qu'une aide ponctuelle soit apportée pour permettre à l'étudiant de poursuivre ses études. Ces situations doivent être attestées par une évaluation sociale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur crous-paris.fr/aides-sociales/les-aides-financieres/#aide

Aides Marquis

L'aide Marquis est une aide financière d'urgence destinée aux jeunes chercheuses, chercheurs, doctorantes, doctorants ou post-doctorantes et post-doctorants qui, du fait de situations exceptionnelles, ne peuvent poursuivre leurs travaux avec le minimum de sécurité et de confort nécessaires dans leurs pays.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/informations-pratiques

Contact : aide.marquis@ehess.fr

Desk informatique

L'EHESS propose un desk informatique ouvert à tous les étudiantes et étudiants en master et en doctorat sans matériel informatique adéquat pour poursuivre leurs études.

La durée de ce prêt est déterminée en fonction des besoins des étudiantes et étudiants mais ne peut excéder une année. Afin de garantir l'accès à ce service au plus grand nombre, le matériel devra impérativement être restitué au bout d'un an maximum.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/fr/vie-étudiante/desk-informatique-lehess-prête-ordinateurs-étudiantes-et-étudiants

ÊTRE ÉTUDIANTES OU ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX À L'EHESS : DÉCOUVRIR LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

L'EHESS a mis en place des dispositifs permettant l'accueil et l'accompagnement des étudiantes et des étudiants internationaux.

Informations générales

La direction des relations internationales (DRI) met à jour régulièrement le site Internet de l'École pour permettre aux

étudiantes et aux étudiants internationaux de trouver les informations dont ils ont besoin concernant les questions de visas, titres de séjour, logement, santé, etc.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/venir-etudier-lehess-etudiants-internationaux

Contact : Direction des relations internationales
simi@ehess.fr | 01 49 54 26 93

Acc&ss

Le dispositif Acc&ss offre gratuitement et toute l'année un accompagnement personnalisé aux étudiantes et étudiants ainsi qu'aux chercheuses et chercheurs internationaux séjournant à Paris et en Île-de-France. Ces dispositifs d'aide concernent de nombreux domaines :

- la recherche de logement ;
- les démarches administratives ;
- la réglementation du travail ;
- la recherche d'un emploi ;
- la pratique du français ;
- le séjour en famille ;
- les activités culturelles.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur access.ciup.fr

Les « ateliers des étudiants internationaux »

L'EHESS a mis en place un dispositif d'accompagnement des étudiantes et étudiants internationaux et organise des ateliers qui leur sont dédiés. Ces ateliers ont pour objectif d'échanger sur des sujets proposés par les étudiantes et étudiants internationaux en lien avec leur installation en France et le fonctionnement de l'École.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/fr/vie-lecole/ateliers-etudiants-internationaux

Les étudiantes et étudiants du Campus EHESS Marseille pourront s'adresser au secrétariat de la formation pour connaître les modalités d'accompagnement des étudiantes et des étudiants internationaux au sein du campus.

S'INFORMER ET AGIR EN CAS DE DISCRIMINATIONS OU DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Cellule de veille et d'information contre le harcèlement sexuel (CVIHS)

La cellule de veille et d'information a pour mission d'écouter, d'informer et d'orienter les étudiantes et étudiants se sentant victimes de harcèlement sexuel à l'EHESS. Les membres de la cellule pourront aider, uniquement si les personnes concernées le souhaitent, à dénoncer les agissements dont elles sont victimes et à engager une procédure formelle, en faisant preuve de discrétion et en respectant la confidentialité des informations qui leur sont confiées. Toute étudiante ou tout étudiant (en master, en doctorat, en diplôme de l'EHESS) peut solliciter la cellule de veille.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/fr/cvihs

Contact : stopharcelement@ehess.fr

Mission Égalité

La mission Égalité assure une mise en place cohérente de la politique d'accueil et d'intégration à l'EHESS avec pour objectifs :

- l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- la défense des droits des personnes LGBTQIA+ ;
- la valorisation de la diversité ;
- la lutte contre le sexisme et le harcèlement.

Elle reste disponible et à l'écoute des étudiantes et des étudiants.

Mon terrain et mes études : financements et aides



FINANCER MES ÉTUDES

Les deux années de master sont éligibles à une bourse sur critères sociaux, les étudiantes et étudiants internationaux peuvent bénéficier des bourses du gouvernement français ou de celles de leur pays d'origine ; ils peuvent également prétendre aux bourses Eiffel pour le master et le doctorat. Le doctorat peut être financé par une école doctorale d'inscription, un programme de recherche (Labex, ANR, etc.), un organisme de recherche ou un institut (CNRS, Ined, Inha, EHESP, etc.), les Écoles françaises à l'étranger, les ministères (ministère de la Défense, MEAE, etc.), un organisme interministériel en France, des collectivités territoriales (Régions Sud, IDF) ou une entreprise (Cifre) et, plus rarement, par des organismes non gouvernementaux (Sidaction, FMS, etc.).

Bourses sur critères sociaux (master)

Ces bourses sont attribuées sur critères sociaux.

Pour obtenir une telle bourse, assurez-vous que vous remplissez les critères et faites une demande de dossier social étudiant (DES) en vous rendant sur messervices.etudiant.gouv.fr où vous trouverez les dates de dépôts de dossiers.

Bourses du gouvernement français pour les étudiants internationaux (master, doctorat)

Ces bourses financent de 1 à 10 mois d'études en France pour la réalisation d'une année de master. En fonction du type de bourse, ces financements peuvent couvrir une partie de votre recherche doctorale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

- ehess.fr/bourses-etudiants-internationaux
- campusbourses.campusfrance.org/#/catalog
- campusfrance.org

Bourse Eiffel (master, doctorat)

Le programme de bourses Eiffel est un outil développé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères afin de permettre aux établissements français d'enseignement supérieur d'attirer les meilleures étudiantes et étudiants internationaux dans des formations diplômantes de niveau master et doctorat.

L'appel à candidature pour l'année universitaire suivante est lancé chaque année en octobre.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur campusfrance.org/fr/le-programme-de-bourses-eiffel

Les domaines d'études concernés par les bourses Eiffel sont :

- l'économie et la gestion (inscription dans les formations de master APE et PPD uniquement) ;
- les sciences politiques (inscription dans les formations de master ou de doctorat Études politiques uniquement) ;
- le droit (inscription dans la formation de master Droit comparé - Parcours Théorie et analyse du droit).

Contact : Direction des relations internationales | simi@ehess.fr

Bourse d'un gouvernement étranger (master, doctorat)

Les étudiantes et étudiants internationaux peuvent trouver un financement par leur pays d'origine, leur établissement d'origine ou un programme de bourse spécifique.

Contrats doctoraux de l'EHESS (doctorat)

En France, le financement du doctorat peut se faire notamment via un contrat doctoral. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée de trois ans. Outre son activité de recherche, la doctorante ou le doctorant contractuel peut effectuer des missions complémentaires (mission d'enseignement, d'expertise ou de valorisation / diffusion de l'information scientifique) donnant lieu à une rémunération. Plus rarement,

certains organismes non gouvernementaux peuvent proposer des bourses doctorales dont la durée et le montant varient.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/formation-par-recherche#doctorat et/ou contactez l'École doctorale à l'adresse ecole.doc@ehess.fr

Les appels à candidature pour l'année universitaire suivante sont envoyés sur les listes de diffusion institutionnelles dès le mois de janvier. N'oubliez pas de consulter régulièrement votre boîte mail institutionnelle.

Contrat doctoral de la Région Sud (doctorat)

La Région Sud met à concours chaque année des contrats doctoraux co-financés. La formation doctorale « Sciences sociales – Marseille » (Campus EHESS Marseille) peut présenter une candidature à ce concours.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur maregionsud.fr/jeunesse-et-formation
Contact : Campus EHESS Marseille
formation.marseille@ehess.fr | 04 91 14 07 27

Conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre) (doctorat)

La Cifre est une convention subventionnant toute structure de droit français (entreprise, association, collectivité, etc.) qui recrute une doctorante ou un doctorant pendant une durée de trente-six mois pour lui confier une mission de recherche scientifique en lien avec ses problématiques. La doctorante ou le doctorant partage son temps de recherche entre l'entreprise et le laboratoire qui l'accueille. Les travaux qu'elle ou il mène conduiront à la soutenance d'une thèse.

L'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) organise chaque année des forums d'information et diffuse sur son site des appels d'offres à consulter sur anrt.asso.fr

Contact : cifre@ehess.fr

FINANCER MES TERRAINS ET MA RECHERCHE

EN MASTER

Aides au terrain (formations de master)

Pour les étudiantes et les étudiants qui doivent se rendre sur leur terrain de recherche, une aide financière sous la forme de remboursement des frais de voyage peut être demandée à la formation de master dont ils dépendent. Cette aide n'a pas vocation à couvrir l'entièreté des frais du terrain de recherche.

Pour connaître la date de dépôt du dossier, contactez le secrétariat de la formation de master.

Bourses Mobilité Île-de-France (ex-AMIE)

La bourse Mobilité Île-de-France finance les projets de mobilité à l'étranger (mobilité d'échange, invitation d'un organisme de recherche, stage) d'une durée de 1 à 10 mois. Le montant de l'allocation peut varier de 250 à 450 euros par mois.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/fr/financements-bourses-et-aides-aux-etudiants

EN DOCTORAT

Les aides au terrain et à la mobilité (École doctorale 286)

L'aide à la mobilité « aires culturelles » offre des bourses de séjour de recherche de courte durée à l'étranger pour les doctorantes et doctorants.

Informations pratiques : Bureau A8-01
54 boulevard Raspail – 75006 Paris
Contact : École doctorale | ecole.doc@ehess.fr | 01 49 54 25 22

Aide à la mobilité des cotutelles (commission de la scolarité)

L'aide à la mobilité des cotutelles permet à l'étudiante ou l'étudiant de financer ses voyages ainsi que ceux des directrices et directeurs de thèse durant son cursus.

Contact : cotutelle@ehess.fr | 01 49 54 23 21

L'aide au terrain (commission de la scolarité)

Ces aides sont destinées aux doctorants ou aux étudiants en diplôme de l'École. Elles ne sont attribuées qu'une seule fois au cours de leur scolarité.

L'aide au terrain permet de financer un séjour de recherche de courte durée à l'étranger ou en France pour les doctorantes et doctorants.

L'aide à la reproduction de la thèse (commission de la scolarité)

L'aide à la reproduction de la thèse est une aide forfaitaire de 300 euros qui permet de financer la reproduction papier de la thèse pour le jury de soutenance.

Contact : ecole.doc@ehess.fr

Les aides à la professionnalisation (École doctorale 286)

Ces aides s'adressent aux doctorantes et doctorants inscrits à l'École doctorale de l'EHESS (ED 286).

L'appel à candidatures est lancé chaque année par les formations doctorales.

Les aides à la professionnalisation se composent de :

- l'aide à la participation à des colloques internationaux ;
- l'aide à l'organisation de journées d'études ;
- l'aide à la traduction.

Pour plus d'informations : École doctorale | Bureau A8-01
54 boulevard Raspail – 75006 Paris

Contact : ecole.doc@ehess.fr | 01 49 54 25 22

Bourses Mobilité Île-de-France (ex-AMIE)

La bourse Mobilité Île-de-France couvre les dépenses engendrées par toute mobilité à l'étranger dans le cadre du programme de recherche poursuivi par le doctorant : études de terrain, stages, séjours d'études, participation à des séminaires et colloques internationaux.

Pour plus d'informations : ecole.doc@ehess.fr

Les aides des laboratoires

De nombreux laboratoires de recherche ont des politiques de soutien pour les doctorantes et doctorants. Il est important de se renseigner auprès de sa directrice ou son directeur de thèse pour connaître les possibilités de financement offertes par le laboratoire. Il est également possible de se rapprocher des représentants étudiants élus au conseil de laboratoire.

FINANCER MA MOBILITÉ INTERNATIONALE

MOBILITÉ ENTRANTE

Bourse d'excellence Eiffel (master et doctorat)

Réservée aux étudiantes et étudiants internationaux.

Le programme comporte :

- un volet master, qui permet de financer une formation diplômante au niveau master ;
- un volet doctorat, qui permet de financer des mobilités de douze mois dans le cadre d'une cotutelle ou d'une codirection de thèse.

Les domaines d'études concernés par les bourses Eiffel sont :

- l'économie et la gestion (inscription dans les formations de master APE et PPD uniquement) ;
- les sciences politiques (inscription dans les formations de master ou de doctorat Études politiques uniquement) ;
- le droit (inscription dans la formation de master Droit comparé - Parcours Théorie et analyse du droit).

Contact : Direction des relations internationales | simi@ehess.fr

Bourses de Campus France

Retrouvez l'annuaire des bourses de Campus France sur :

- campusfrance.org/#/catalog
- ehess.fr/bourses-etudiants-internationaux
- campusfrance.org

MOBILITÉ SORTANTE

Aides complémentaires à la mobilité internationale

Les aides complémentaires sont exclusivement destinées aux étudiantes et étudiants boursiers sur critères sociaux (BCS), aux étudiantes et étudiants bénéficiaires d'une aide d'urgence annuelle ou aux étudiantes et étudiants remplissant les critères d'éligibilité fixés par l'organisme finançant ladite aide (Région Île-de-France, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

Un guide expliquant les procédures liées aux mobilités internationales est disponible sur ehess.fr/partir-etudier-letranger

Contact : Direction des relations internationales
simi@ehess.fr | 01 49 54 26 96

Aides à la mobilité vers les pays germanophones

Le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (GIP Ciera) propose des aides à la mobilité pour effectuer un séjour de recherche ou un stage dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Ces aides sont destinées à favoriser la mobilité vers l'Allemagne et les autres pays germanophones (Autriche, Suisse).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ciera.fr

Autres aides

De nombreux organismes ou programmes extérieurs à l'EHESS proposent des aides ou des bourses dont DAAD (Allemagne), Jasso (Japon) et Fulbright (États-Unis) notamment.

Les démarches pour ces aides sont individuelles et indépendantes de l'EHESS.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur fundit.fr

Mes activités et ma vie étudiante



En plus des partenariats proposés par l'EHESS, les étudiantes et étudiants de l'établissement bénéficient de tarifs préférentiels et de réductions dans de nombreux organismes dédiés à la culture sur présentation de leur carte étudiante.

ACCÉDER À LA CULTURE ET AUX LOISIRS

PARIS-AUBERVILLIERS

Le cycle « Sciences sociales et cinéma »

Organisé par l'EHESS et mk2, cet événement propose chaque mois la projection d'une œuvre cinématographique, suivie d'une discussion avec une chercheuse ou un chercheur afin de décrypter l'actualité avec un regard critique, autour d'un nouveau thème défini chaque année. Les projections-débats ont lieu un lundi par mois à 19h45, au mk2 Bibliothèque (Paris).

Partenariat avec La Commune — Centre dramatique national d'Aubervilliers

L'EHESS et le centre dramatique national La Commune sont engagés dans un partenariat visant à mettre en partage des pratiques artistiques et de recherche autour d'œuvres contemporaines afin de favoriser le développement de l'imaginaire et l'émancipation des publics.

Des chercheuses et chercheurs de l'EHESS sont invités à discuter avec l'équipe artistique des spectacles programmés au théâtre pour faire se rencontrer chercheuses, chercheurs et publics autour des thématiques soulevées par les spectacles, qui traversent tant le champ des arts que celui des sciences sociales.

Tarifs préférentiels de 4 euros pour les étudiantes et étudiants de l'EHESS.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur lacomune-aubervilliers.fr

Informations pratiques : La Commune, Centre dramatique national Aubervilliers | 2 rue Édouard Poisson - 93300 Aubervilliers

Contact : 01 48 33 16 16

Partenariat avec Le Point Fort d'Aubervilliers

L'EHESS et Le Point Fort d'Aubervilliers sont engagés dans un partenariat visant à travailler au renforcement des liens entre les acteurs et actrices du territoire et au partage des pratiques artistiques, autour d'œuvres contemporaines et engagées qui favoriseront le développement de l'esprit critique et de l'imaginaire.

Les étudiantes et étudiants bénéficient donc d'un tarif préférentiel de 5 euros sur l'ensemble des concerts dont le Point Fort serait producteur sur simple présentation de la carte étudiante en billetterie.

MARSEILLE

Partenariat avec la Ville de Marseille

Les étudiantes et étudiants de l'EHESS ont un accès gratuit aux douze musées qui dépendent de la Ville de Marseille (MAAOA, MHM, MAM, MHNM, MBA, Musée Cantini, Château Borely, etc.).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur musees.marseille.fr

La Criée – Théâtre national de Marseille

Le théâtre La Criée a élargi son offre à l'intention des étudiantes et étudiants et propose des places à 1 euro sur l'ensemble de la saison théâtrale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur theatre-lacriee.com

Informations pratiques : La Criée – Théâtre national de Marseille
30 quai de Rive Neuve – 13284 Marseille cedex 7

Contact : 04 91 54 70 54

ALLEZ SAVOIR, FESTIVAL DES SCIENCES SOCIALES

En 2019, l'EHESS a lancé à Marseille, où elle est implantée depuis 40 ans avec son Campus EHESS Marseille, le festival des sciences sociales Allez Savoir, réponse renouvelée à sa mission : faire circuler dans la société les savoirs élaborés par la recherche publique et contribuer à la qualité du débat public. Chaque édition questionne un thème qui concerne tout le monde et sur lequel les sciences sociales ont un discours spécifique. Le festival est organisé avec la Ville de Marseille – musées et bibliothèques.

À la fois temps de réflexion, de formation et de rencontres, ce festival tout public, festif et convivial, constitue une expérience étudiante à plusieurs niveaux :

- **diffusion scientifique** : les étudiantes et étudiants peuvent répondre à l'appel à proposition pour soumettre un projet, occasion de faire connaître leurs travaux auprès de leurs pairs, du public, de la société civile, de potentiels recruteurs ;
- **professionnalisation** : des stages sont proposés, ainsi que quelques vacances pour l'appui sur place ;
- **formation** : le festival constitue une composante du projet intellectuel de l'EHESS, de sa conception des sciences sociales. C'est aussi une expérience formatrice en termes de médiation scientifique et de valorisation de la recherche ;
- **rayonnement des sciences sociales** : faire connaître Allez Savoir auprès des étudiantes et étudiants hors EHESS, c'est contribuer au rayonnement des sciences sociales et à diffuser leur fonction formatrice pour tous et toutes.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur allez-savoir.fr

Contact : festival@ehess.fr

ACCÉDER AU SPORT

Toute l'information sur l'offre sportive 2023-2024 est à retrouver auprès de la mission Vie étudiante (MVE), rendez-vous sur ehess.fr/espace-vie-etudiante et/ou contactez la MVE à l'adresse mission-vie.etudiante@ehess.fr

PARTICIPER AUX ATELIERS DE FORMATIONS DE LA DIRECTION DE L'IMAGE ET DU SON (DIS)

Chaque année, la direction de l'image et du son (DIS) propose un ensemble d'ateliers pratiques consacrés à l'écriture documentaire, qu'elle soit sous une forme cinématographique, sonore ou photographique. Chaque atelier propose un apprentissage des techniques propres à chaque medium et un accompagnement à la réalisation d'un projet individuel. Ces ateliers sont principalement ouverts aux masterantes et masterants et validables au sein de différentes mentions.

En complément de ces ateliers, la DIS offre un service de prêt de matériel (image et son) ainsi que la mise à disposition de poste de montage.

Pour plus d'informations, contactez la DIS à l'adresse direction-audiovisuel@ehess.fr

La mention RCAHS sur le Campus EHESS Marseille organise des ateliers (photographie et cinéma documentaire) destinés aux étudiantes et étudiants de M2 de la mention, en collaboration avec la Fabrique des écritures. Ces ateliers constituent des UE professionnalisantes dans le cadre de la deuxième année de master.

Contact : formation.marseille@ehess.fr

ACCÈS AUX ESPACES DE TRAVAIL ET DE CONVIVIALITÉ

Espaces de travail

AU 54 BOULEVARD RASPAIL, PARIS 6°

- Deux salles de coworking au 5^e et au 6^e étages (A05-37 et A06-320) sont à la disposition des étudiantes et des étudiants.

AU CAMPUS CONDORCET

- Le bureau paysager C261 du bâtiment de l'EHESS est accessible à toutes les étudiantes et tous les étudiants de master.
- Les doctorantes et les doctorants dont les centres de recherche se trouvent au bâtiment de l'EHESS disposent de bureaux paysagers situés à l'étage de leur laboratoire de rattachement (se renseigner auprès des laboratoires).
- En dehors des horaires de restauration, le restaurant universitaire Crous Condorcet devient un espace de *coworking*.
- L'Humathèque propose plusieurs espaces de travail ouverts du lundi au vendredi de 10h à 19h. Vous y trouverez :
 - l'Open Space dans l'espace Françoise Héritier, ouvert à partir de 8h ;
 - les salles de travail en groupe de 4 à 8 places ;
 - l'espace confort au niveau 3.

AU CAMPUS EHESS MARSEILLE

Une salle de sociabilité et une salle de travail sont mises à disposition des étudiantes et des étudiants :
Centre de la Vieille Charité
2 rue de la Charité - 13002 Marseille | 2^e étage
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Salles informatiques en libre-service

AU CAMPUS EHESS MARSEILLE

- Salle informatique Campus EHESS Marseille
Centre de la Vieille Charité
2 rue de la Charité - 13002 Marseille | 2^e étage
Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Les utilisatrices et utilisateurs sont autorisés à imprimer des documents en quantité limitée.

Espaces de convivialité sur le Campus Condorcet

- Cafétéria Crous & go' : voisine du restaurant universitaire, la cafétéria Crous & go' Condorcet vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 18h, au rez-de-chaussée du bâtiment de recherche Nord.
- Terrasses de l'Humathèque : les terrasses de la bibliothèque du Campus Condorcet offrent de nombreuses places assises et agréables, en extérieur.
- Faculty Club : au rez-de-chaussée de la Maison des chercheurs, à côté du centre de colloque et en face du bâtiment de l'EHESS, le Faculty club est ouvert à toutes et tous pour du *coworking* ou un moment de détente. Cet espace convivial est ouvert du lundi au jeudi de 7h à 22h, le vendredi de 7h à 14h30 et le dimanche de 16h30 à 23h.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur campus-condorcet.fr

SE RENCONTRER ET ÉCHANGER

Parrainage des étudiantes et étudiants internationaux

L'EHESS a mis en place un système de parrainage entre les étudiantes et les étudiants dits « locaux », qui connaissent l'École, et les « internationaux », qui viennent d'arriver. Par une inscription volontaire, des binômes sont formés sur la base des langues, du domaine d'études ou du niveau de formation qu'ils ont en commun.

Ce dispositif a pour ambition de favoriser les échanges et de faciliter l'accueil des étudiantes et étudiants internationaux nouvellement inscrits. L'inscription sur la plateforme peut se faire tout au long de l'année.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur buddysystem.eu/fr/

Contact : Direction des relations internationales
simi@ehess.fr | 01 49 54 26 93

Les ateliers de débat en anglais de l'EHESS

AU CAMPUS CONDORCET ET AU 54 BOULEVARD RASPAIL, PARIS 6^e

Chaque semaine, le Pôle Langues de l'EHESS tient son atelier de débat en anglais, ouvert aux étudiantes et étudiants de master et doctorat. Il se veut un lieu de sociabilité étudiante.

Les participantes et participants se réunissent pour débattre en anglais autour de sujets liés aux sciences sociales. Un des nombreux objectifs de ces joutes oratoires, ou « jeu sérieux », est de faire progresser les principales compétences en communication : production orale et écrite, compréhension de l'oral et interactivité.

Un tournoi interne à l'École ainsi que des rencontres avec d'autres écoles et universités sont organisés durant l'année.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/polelangues

AU CAMPUS EHESS MARSEILLE

Les étudiantes et étudiants du Campus EHESS Marseille ont accès à des ateliers d'anglais appliqués aux sciences sociales. Des ateliers dédiés aux masterantes et masterants et d'autres aux doctorantes et doctorants sont prévus. Ce sont des espaces d'échange en langue anglaise. Les séances sont consacrées, entre autres, à la discussion, par les doctorantes et doctorants, de notions centrales dans leur champ de recherche.

Contact : formation.marseille@ehess.fr

Le réseau EHESS Alumni

Le réseau EHESS Alumni réunit l'ensemble des anciens et actuels étudiantes et étudiants. Il a pour but de favoriser des contacts, des rencontres, des opportunités professionnelles et de garder des liens étroits avec l'École.

Rejoindre la communauté de l'EHESS, c'est :

- retrouver et rencontrer les anciens élèves de l'École ;
- développer un réseau ;
- découvrir l'actualité de la vie de l'École, les portraits des étudiantes et des étudiants, leurs productions scientifiques et les professions des anciens élèves.

Favoriser la professionnalisation des Alumni afin de :

- participer aux événements Alumni : ateliers, cycles de rencontres, grands événements ;
- recevoir des offres d'opportunités professionnelles.

Un réseau international et dynamique pour :

- connaître l'actualité internationale des actuels et anciens étudiantes et étudiants ;
- enrichir la connaissance des différents secteurs professionnels.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur alumni-ehess.fr

Contact : contact@alumni-ehess.fr

Sur les réseaux sociaux avec #EHESSalumni | LinkedIn : [@EHESS](https://www.linkedin.com/company/EHESS)

**Mon engagement
associatif et/ou
institutionnel et
ma vie étudiante
à l'EHESS**



FINANCER MES INITIATIVES ÉTUDIANTES

Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) permet aux étudiantes et aux étudiants de demander des financements pour la réalisation de leurs projets (sportif, humanitaire, citoyen, de solidarité, écologique, culturel, etc.). Le FSDIE représente 30 % du montant de la contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC).

Chaque année, trois appels à projet sont lancés pour favoriser les initiatives étudiantes en novembre, février et juin.

Après constitution des dossiers avec l'aide de la mission Vie étudiante (MVE), les projets sont présentés à la commission FSDIE avant d'être validés par la commission Vie étudiante, puis par le conseil d'administration. Les projets sont portés par des étudiantes et des étudiants inscrits à l'EHESS et doivent bénéficier au plus grand nombre des membres de la communauté étudiante, quel que soit le site.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/espace-vie-etudiante

Contact : Mission Vie étudiante | mission-vie.etudiante@ehess.fr

S'ENGAGER DANS LA VIE ASSOCIATIVE

AEHESS (Association étudiante de l'EHESS)

L'AEHESS anime la vie étudiante à l'École et entretient la convivialité entre les étudiantes et les étudiants de master et doctorat de toutes les formations.

Ses objectifs sont de :

- développer les sociabilités entre les étudiantes et les étudiants ;
- stimuler la vie culturelle ;
- proposer des activités sportives ;
- soutenir les initiatives.

Contact : aetudiante@ehess.fr | Facebook : [@ae.ehess](https://www.facebook.com/ae.ehess)

Café-diplo

L'association Café-diplo a pour objectif d'organiser des conférences autour d'articles et de journalistes du mensuel *Le Monde diplomatique*. Il s'agit d'une part de rendez-vous réguliers lors desquels sont abordés des sujets traités par *Le Monde diplomatique* autour d'un café (ou autre !) et, d'autre part, de conférences publiques avec des membres de la rédaction ou des collaborateurs du journal travaillant sur des sujets qui nous intéressent.

Contact : cafe-diplo@ehess.fr

PARTICIPER À LA VIE INSTITUTIONNELLE DE L'ÉCOLE ET S'ENGAGER DANS LA VIE SYNDICALE

La vie institutionnelle de l'EHESS s'organise autour de plusieurs instances composées, notamment, de représentantes et représentants de l'administration, d'enseignantes et enseignants-chercheurs, de personnels d'appui à la recherche et de représentants des étudiantes et étudiants.

Dans la plupart de ces instances, les représentantes et représentants étudiants sont élus par les autres étudiantes et étudiants au suffrage direct. Leur rôle consiste à défendre les intérêts des étudiants et à faire des propositions pour améliorer les conditions d'études et de vie étudiante.

Cette représentation est indispensable au fonctionnement de l'établissement et à sa vie institutionnelle.

Le conseil d'administration (CA)

Le conseil d'administration (CA), composé de 41 membres, a pour objectifs de :

- définir les règles générales du fonctionnement de l'École ;
- délibérer sur le contrat d'établissement ;
- approuver les programmes scientifiques ;

- voter le budget et arrêter le compte financier ;
- peut créer toutes commission utiles dont il désigne les membres et définit les missions.

Les 5 représentantes ou représentants étudiants y siègent pour 2 ans et bénéficient d'une formation afin d'assurer au mieux leur mandat :

- 4 représentantes ou représentants préparant un diplôme national ;
- 1 représentante ou représentant préparant le Diplôme de l'EHESS, élèves libres.

Pour faire entendre la voix des étudiantes et des étudiants au sein du CA, contactez vos représentantes et représentants grâce à la liste de composition disponible sur l'ENT : docadmin.aria.ehess.fr/documents/institution/conseil-d-administration-ca

Le CA se réunit au minimum 4 fois par an. Le calendrier des instances est disponible sur l'ENT : docadmin.aria.ehess.fr/documents/institution

Le conseil scientifique (CS)

Le conseil scientifique (CS), composé de 27 membres, a pour objectifs de :

- proposer le programme de recherche de l'École ;
- participer à la réflexion sur les orientations de l'établissement en matière d'enseignement ;
- proposer et évaluer les programmes de recherche ;
- délibérer à propos des questions scientifiques qui lui sont soumises ;
- adopter le budget de la recherche et arrêter la répartition des crédits de recherche.

Une représentante ou un représentant étudiant préparant un diplôme national y siège pour un mandat de 2 ans.

Pour faire entendre la voix des étudiantes et des étudiants

au sein du CS, contactez vos représentantes et représentants grâce à la liste de composition disponible sur l'ENT : docadmin.aria.ehess.fr/documents/institution/conseil-scientifique-cs

Le CS se réunit tous les mois. Le calendrier des instances est disponible sur l'ENT : docadmin.aria.ehess.fr/documents/institution

La formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (FSSSCT)

La formation spécialisée du Comité social d'administration CAS est concernée par les questions de santé, de sécurité et des conditions de travail. Elle est une instance consultative qui se réunit au moins trois fois par an.

Elle a pour mission de veiller à la santé et à la sécurité des agents titulaires et contractuels de l'établissement, de contribuer à la protection de leur santé physique et mentale ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail, d'être force de proposition pour mettre en œuvre des actions de prévention qui permettent de répondre aux prescriptions légales en matière de prévention des risques professionnels.

Elle est composée du président de l'EHESS, responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines représenté à l'Ecole par son directeur général des services et des représentants du personnel.

Prévue par les décrets n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration et n° 2023-106 du 16 février 2023 relatif à la représentation des usagers au sein des comités sociaux d'administration, la FSSSCT peut se réunir en formation élargie aux représentants des usagers pour procéder à l'analyse des risques auxquels peuvent être exposés les usagers de l'établissement. Y siègent lorsque l'ordre du jour l'exige et pour un mandat de 2 ans, deux représentants des usagers titulaires (et deux suppléants) désignés librement par leurs organisations syndicales représentées au conseil d'administration de l'EHESS.

Pour faire entendre votre voix au sein de la formation spécialisée du CSA, vous pouvez consulter l'arrêté de composition et les documents relatifs à l'instance disponibles sur l'ENT : docadmin.aria.ehess.fr/documents/institution/csa-comite-social-d-administration/la-formation-specialisee/

Vous pouvez prendre connaissance des prochaines rencontres grâce au calendrier des instances : docadmin.aria.ehess.fr/documents/institution

La commission Vie étudiante (CVE)

La commission Vie étudiante est compétente sur toute question touchant à la vie étudiante au sein de l'établissement :

- les relations des étudiants avec les services de la scolarité et les enseignants ;
- les conditions de travail et de vie des étudiants ;
- l'activité de la commission Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE).

La commission Vie étudiante est une commission paritaire composée de 20 membres, dont 10 représentantes ou représentants étudiants :

- 3 représentants des étudiants désignés par les représentants des listes candidates ayant obtenues des sièges au conseil d'administration (collèges 6 et 7), ou leurs suppléants ;
- le représentant étudiant élu au conseil scientifique (collège C) ou son suppléant au conseil scientifique ;
- 3 représentants élus des doctorants membre de l'ED 286 désignés par les représentants des listes candidates ayant obtenues des sièges au conseil de l'École doctorale de l'EHESS – ED 286, ou leurs suppléants ;
- les 2 représentants étudiants au Comité social d'administration ou leurs suppléants ;
- 1 représentant des élus étudiants dans les formations de master ou son suppléant.

Elle se réunit 3 fois par an.

Un mois avant la CVE, des réunions d'échange sont organisées avec tous les représentantes et toutes les représentants des étudiants (instances, ED, collège des masters, formations doctorale et masters) ainsi que des associations, collectifs et syndicats.

Contact : mission-vie.etudiante@ehess.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur docadmin.aria.ehess.fr/documents/institution/commission-vie-etudiante-cve

Les conseils de laboratoire

Afin de mieux s'intégrer à la vie scientifique de leur laboratoire, les représentantes et représentants des doctorants élus disposent généralement de deux sièges dans les conseils de laboratoire. Pour en savoir plus, il est nécessaire de se rapprocher de la direction du laboratoire de rattachement pour connaître les échéances et le fonctionnement du conseil de ce dernier.

Syndicat étudiant

Le syndicat « Solidaires étudiant·es EHESS » a pour vocation de défendre les intérêts de l'ensemble des étudiantes et des étudiants de l'École, que ce soit dans ses instances où il est présent (CA, CS), comme dans les mobilisations locales ou nationales auxquelles il participe. Il est à l'écoute de toutes et tous en proposant des entretiens.

Les objectifs du syndicat sont :

- l'amélioration des conditions d'études et de vie ;
- le soutien aux étudiantes et étudiants internationaux et aux étudiantes et étudiants salariés ;
- la défense des étudiantes et étudiants en conflit avec leur tutrice ou tuteur.

Contact : solidaires_ehess@riseup.net

Twitter : [@SolidairesEHESS](https://twitter.com/SolidairesEHESS) | Facebook : [@sud.ehess](https://www.facebook.com/sud.ehess)

Syndoc

Le Syndoc est à la fois une association socioculturelle et un syndicat de doctorantes et doctorants. Son objectif est de faire lien pour mieux défendre les droits des étudiantes et étudiants et le service public universitaire. Ses membres portent une voix alternative dans les instances de l'École et au Campus Condorcet. Chacune et chacun peut se rapprocher du Syndoc, ouvert au dialogue et à l'écoute des revendications.

Contact : syndoc@ehess.fr | Twitter : [@Syndoc_EHESS](https://twitter.com/Syndoc_EHESS)

PARTICIPER À LA VIE PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE

CONSEILS PÉDAGOGIQUES DES FORMATIONS DE MASTERS

Au moment de la rentrée, les formations de master organisent l'élection des représentantes et représentants des étudiantes et étudiants qui siégeront au conseil pédagogique de chaque mention. La présence des représentantes et représentants étudiants au sein de cette instance est indispensable pour garantir le dialogue avec les étudiantes et étudiants. Chaque formation a son propre calendrier.

Pour plus d'informations, rapprochez-vous du secrétariat de votre formation.

LE COLLÈGE DES MASTERS

Le collège des masters est composé de 3 représentantes ou représentants étudiants désignés parmi :

- les représentantes et représentants étudiants des formations ;
- 1 élu parmi les représentants des doctorantes et doctorants élus au conseil de l'École doctorale.

Cette instance se réunit 3 fois par an autour de sujets concernant l'offre de formation, l'organisation des formations, les moyens et fonctionnement de ces dernières ainsi que l'admission, la scolarité et l'accompagnement des étudiantes et étudiants.

LE CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE

Le conseil de l'École doctorale joue un rôle central dans l'organisation du doctorat à l'EHESS.

Il a pour principales fonctions de :

- définir la politique d'admission des doctorants ;
- organiser la formation des doctorants, notamment la formation à l'éthique de la recherche ;

Mes ressources numériques



Les outils et services numériques proposés par l'EHESS sont listés et détaillés sur services-numeriques.ehess.fr

Pour toute question et demande d'assistance sur ces services numériques, vous pouvez contacter les équipes d'assistance informatique en envoyant un email à l'adresse 2626@ehess.fr

Les demandes d'assistance spécifiques à la visioconférence peuvent être envoyées à l'adresse support.visio@ehess.fr

ACTIVER MON COMPTE INFORMATIQUE EHESS

Après finalisation de l'inscription administrative à l'EHESS, les étudiantes et étudiants doivent activer leur compte informatique pour bénéficier d'un ensemble de services indispensables à la vie étudiante.

Pour activer votre compte informatique, rendez-vous sur ent.ehess.fr/activation

Une activation du compte informatique indispensable

L'activation du compte informatique permet l'accès à l'ensemble des services numériques de l'EHESS :

- utilisation de la boîte mail prenom.nom@ehess.fr ;
- Wifi communautaire eduroam ;
- réinscription administrative en ligne ;
- consultation en ligne du « dossier étudiant » (téléchargement du certificat de scolarité) ;
- plateforme d'enseignement en ligne (Moodle) ;
- ressources documentaires numériques (accès au catalogue de l'Humathèque Condorcet) ;
- stockage et partage sécurisés de documents ;
- messagerie instantanée (Rocket Chat) ;
- services de visioconférence (BigBlueButton).

Consulter quotidiennement la messagerie institutionnelle

L'utilisation quotidienne de la boîte de messagerie EHESS permet de :

- recevoir des informations pédagogiques et administratives ;
- rester informé de la vie de l'École.

Synchroniser son mail institutionnel

Pour synchroniser son adresse mail institutionnelle sur son téléphone, smartphone, tablette ou client de messagerie, il suffit de suivre cette procédure :

- accédez à Réglages > Mail, puis appuyer sur Comptes ;
- appuyer sur Ajouter un compte, puis sélectionner Exchange ;
- saisir votre adresse mail prénom.nom@ehess.fr (mailto:prénom.nom@ehess.fr) dans le champ E-mail et saisir EHESS dans le champ Description ;
- saisir votre mot de passe EHESS ;
- appuyer sur Configurer manuellement et spécifier les informations suivantes :
Serveur : aster.ehess.fr
Domaine : ehess
Nom d'utilisateur : prénom.nom@ehess.fr
Mot de passe : votre mot de passe EHESS

UTILISER MON ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'ENT est un portail permettant d'accéder aux services liés au parcours de formation : dossier administratif, certificat de scolarité, etc.

Rendez-vous sur ent.ehess.fr puis, depuis la page d'accueil, cliquez sur le bouton « Se connecter » en haut, à droite de la fenêtre.

Renseignez alors les identifiants uniques : **nom d'utilisatrice ou d'utilisateur (sans « @ehess.fr »)** + **mot de passe** du compte informatique généré à partir du code figurant sur le certificat de scolarité.

ACCÉDER AU WIFI

L'École propose différents réseaux Wifi :

- le Wifi eduroam : sécurisé, accessible sur tous les sites EHESS et dans de nombreux établissements d'enseignement supérieur en France et à l'étranger. C'est le réseau à utiliser en priorité ;

Pour plus d'informations, rendez-vous sur services-numeriques.ehess.fr/services/wifi-eduroam

- le Wifi « Campus Condorcet Colloques » : non sécurisé, accessible actuellement sur le Campus Condorcet ;
- le Wifi EHESS (uniquement au 54 boulevard Raspail) : non sécurisé et non compatible avec les logiciels de visioconférence, accessible en se connectant avec l'identifiant et le mot de passe de votre compte informatique.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur services-numeriques.ehess.fr/services/wifi-ehess



Mon stage et mon projet d'insertion professionnelle



Le service d'aide à l'insertion professionnelle (SAIP) accompagne les étudiantes et les étudiants dans leurs réflexions et projets relatifs au stage et à l'insertion professionnelle. Les étudiantes et étudiants s'adressent au SAIP pour trouver un stage et mettre en place une convention de stage.

Dans chaque mention de master vous pourrez bénéficier :

- des offres de stages qui vous sont envoyées régulièrement, notamment des stages Erasmus+ qui peuvent se dérouler dans une entreprise, association... d'un pays participant au programme Erasmus+, des stages du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en France et à l'étranger ;
- des conseils sur les candidatures et les choix d'insertion professionnelle en France ou à l'étranger ;
- des ateliers collectifs et des entretiens individuels.

En master, vous vous adresserez au SAIP quand vous aurez trouvé un stage afin de mettre en place une convention de stage.

En doctorat, vous pouvez contacter le SAIP pour anticiper la construction de votre parcours professionnel et pour une connaissance des secteurs d'activité pertinents pour vous. La réglementation n'autorise les stages ni en doctorat, ni en année préparatoire au doctorat (APD).

CHERCHER UN STAGE : ÉTAPES ET ACCOMPAGNEMENTS

Pour chercher un stage, chaque étudiante ou étudiant doit suivre la procédure de mise en place d'une convention de stage, étape par étape, disponible sur ehess.fr/que-faire-lorsque-vous-avez-trouve-stage

ATTENTION : il est nécessaire de remplir la fiche d'aide à la saisie, téléchargeable sur le lien ci-dessus, avant votre saisie dans la plateforme PSTAGE.

PRÉPARER L'APRÈS-DIPLÔME

Le SAIP organise régulièrement des ateliers d'insertion professionnelle pour les étudiantes et les étudiants et met à disposition des ressources pour les doctorants et docteurs à l'EHESS.

MES ATELIERS DE PROFESSIONNALISATION EN MASTER : IDENTIFIER MES COMPÉTENCES

Afin d'accompagner les étudiantes et étudiants de master dans leur recherche de stage, le SAIP organise des ateliers leur permettant de faire le point sur leurs compétences.

MES RESSOURCES EN DOCTORAT

Le SAIP fournit des ressources documentaires, aides à la recherche d'emploi sur le site de l'EHESS au fil de l'année universitaire. En partenariat avec l'Apec et l'École doctorale de l'EHESS, le SAIP organise des ateliers d'insertion professionnelle pour les docteurs et docteurs l'année d'obtention de leur diplôme.

Informations pratiques :

Service d'aide à l'insertion professionnelle

Bureaux A7-01, 02 & 03 | 54 boulevard Raspail – 75006 Paris

Contact : saip@ehess.fr | LinkedIn : [@EHESS](https://www.linkedin.com/company/ehess)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/stage

Mes ressources documentaires



L'HUMATHÈQUE CONDORCET

Les collections de l'Humathèque Condorcet regroupent des fonds provenant de plus de cinquante bibliothèques et centres de documentation des établissements fondateurs du Campus Condorcet qui offrent ainsi un accès à des ressources d'une grande richesse, notamment sur les aires culturelles.

L'Humathèque est conçue comme un espace de rencontres et de partage des savoirs. Structuré autour d'un grand forum d'une superficie de plus de 1000 m² en rez-de-chaussée, il propose des espaces d'exposition, un café, une librairie ainsi qu'une salle de travail accessible à toutes et tous. Réparties sur 3 étages, les collections – dont 80 % sont en accès libre – sont à la disposition du public académique qui bénéficie également d'une offre de services et d'un grand confort de lecture.

L'EHESS a contribué à cet équipement innovant en ayant transféré la grande majorité des fonds documentaires de ses sites parisiens réunis dans un catalogue commun.

Informations pratiques : Humathèque - Campus Condorcet
10 cours des Humanités - 93300 Aubervilliers | de 8h à 19h

Contact : services.humatheque@campus-condorcet.fr
ou archives.humatheque@campus-condorcet.fr | 01 88 12 12 70

AUTRES RESSOURCES

Aires culturelles

- **Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie (Credo) - Fonds pacifique**

Informations pratiques : Université d'Aix-Marseille
3 place Victor Hugo | CS 80249 – 13331 Marseille Cedex 03
Accès : Campus St-Charles, Bâtiment LSH,
Espace Yves Mathieu, 2^e étage

Contact : judith.hannoun@univ-amu.fr | 04 13 55 07 24

- **Institut des mondes africains (Imaf), Site Paris - Campus Condorcet – Bibliothèque de l'ex-Centre d'études africaines**

En dépôt et consultable à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (Bulac)

Informations pratiques : 65 rue des Grands Moulins
75013 Paris

Contact : marine.defosse@bulac.fr | 01 81 69 18 81

- **Institut des mondes africains (Imaf), Site Aix-en-Provence – Bibliothèque**

Informations pratiques : Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH), 5 rue du Château de l'Horloge – 13097 Aix-en-Provence cedex 2

Contact : 04 42 52 40 00

Économie

- **Bibliothèque ENS-Jourdan – Sciences humaines et sociales**

Informations pratiques : Bâtiment Oïkos, sous-sol
48 boulevard Jourdan – 75014 Paris

Contact : anila.cela@ens.fr | 01 80 52 15 80

Histoire

- **Anthropologie et histoire des mondes antiques (Anhima) Bibliothèque Gernet-Glotz**

Informations pratiques : Galerie Colbert – 2 rue Vivienne
75002 Paris

Contact : rachel.guidoni@cnrs.fr | 01 47 03 84 14

▪ **Ciham - Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux, Lyon**
Centre de documentation

Informations pratiques : Maison des sciences de l'Homme – Lyon Saint-Étienne, Bât. C, 1^{er} étage, bureau n° 137N | 14 avenue Berthelot – 69363 Lyon Cedex 07

Contact : documentation.ciham@msh-lse.fr
ou alain.marois@univ-lyon2.fr | 04 72 72 65 78

▪ **Ciham – Contribution aux collections médiévales de la BAB – MOM**

Informations pratiques : Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean-Pouilloux
BAB Méditerranée médiévale et contemporaine,
3^e étage, 5 rue Raulin – 69007 Lyon

Contact : franck.capisano@mom.fr | 04 72 71 58 07

▪ **Ciham – Fonds documentaire – Université Lyon 3**

Informations pratiques : 5^e étage, accès par le secrétariat porte 521 (salles 522 à 524)
18 rue Chevreul – 69007 Lyon

Contact : adele.poncet@univ-lyon3.fr | 04 78 78 77 80

▪ **Ciham – Fonds documentaire – Palais des Papes, Avignon**

Informations pratiques : Palais des Papes,
place du Palais – 84000 Avignon

Contact : laurent.valliere@ehess.fr | 04 90 85 56 32

▪ **Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés (Traces), Toulouse – Centre de ressources documentaires**

Informations pratiques : Maison de la Recherche,
4^e étage, aile F | 5 allée Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 9

Contact : tracesdoc@univ-tlse2.fr

Anthropologie sociale, histoire, philosophie, psychologie, sociologie

▪ **Centre de documentation en sciences sociales de la Vieille Charité (CDSS) – Campus EHESS Marseille**

À la fois généraliste et spécialisé, le fonds documentaire a été constitué en liaison avec les activités de recherche et d'enseignement implantées à la Vieille Charité à l'initiative de l'EHESS et du CNRS.

Informations pratiques : Campus EHESS Marseille
Centre de la Vieille Charité, 1^{er} étage, 2 rue de la Charité
13002 Marseille

Contact : Standard : 04 91 29 91 23 | amel.bismuth@univ-amu.fr
04 91 29 91 21 et emmanuelle.verger-polpre@univ-amu.fr
04 91 29 91 22

▪ **Laboratoire interdisciplinaire d'études sur les réflexivités – Fonds Yan Thomas (Lier-FYT)**

Contact : paolo.napoli@ehess.fr | 01 49 54 20 61

▪ **Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société (Cermes3) – Centre de documentation**

Informations pratiques : Campus CNRS
7 rue Guy-Môquet – 94801 Villejuif Cedex

Contact : karine.gay@cnrs.fr | 01 49 58 33 86

▪ **Centre de recherches sur les arts et le langage (Cral) – Fonds Ricoeur**

Informations pratiques : 54 Bd Raspail – 75006 Paris
Institut protestant de théologie – 83 boulevard Arago
75014 Paris

Contact : fondsricoeur@iptheologie.fr | 01 43 31 78 78

▪ **Institut Jean-Nicod (IJN) - Bibliothèque**

Informations pratiques : École normale supérieure,
Pavillon Jardin | 29 rue d'Ulm – 75005 Paris

Contact : nathalie.evin@ens.fr | 01 44 32 26 47

▪ **Laboratoire d'anthropologie sociale (LAS)**

Bibliothèque Claude-Lévi-Strauss

Informations pratiques : 52 rue du Cardinal Lemoine
75005 Paris

Contact : sophie.assal@college-de-france.fr | 01 44 27 17 46

▪ **Lisst-CAS – Centre d'anthropologie sociale, Toulouse**

Centre de documentation

Informations pratiques : Espace documentation
Recherche, Bibliothèque universitaire centrale du Mirail
2^e étage Sud | 5 allée Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 9

Contact : benedicte.bonnemason@ehess.fr | 05 61 50 25 26

▪ **PHS – Programme handicap et société – Bibliothèque**

Informations pratiques : 54 boulevard Raspail
75006 Paris

Contact : phs@ehess.fr

LES ÉDITIONS DE L'EHESS

Les Éditions de l'EHESS, dotées d'un catalogue de 1 400 références, éditrices de dix revues majeures, notamment *Les Annales* et *L'Homme*, représentent aujourd'hui l'un des principaux éditeurs publics de sciences humaines et sociales. Elles participent à la politique scientifique de l'École et au rayonnement de l'institution.

Travailler au projet intellectuel des sciences sociales

Le catalogue des Éditions, qui accueille des autrices et auteurs de tous les horizons, contribue à façonner le paysage intellectuel contemporain, dans le monde académique et au-delà :

- la collection « Audiographie » transcrit les paroles inédites de grandes penseuses et grand penseurs des sciences sociales ;

- la collection « En temps & lieux » propose des monographies scientifiques de haut niveau ;
- la collection « Cas de figure » rend accessible la recherche à travers des textes portant sur des enjeux majeurs de notre temps ; elle est également en ligne sur OpenEdition Books ;
- les collections « Enquête » et « Raisons pratiques » se penchent sur l'épistémologie des sciences sociales ;
- la collection « EHESS-Translations » traduit et commente des textes fondamentaux inédits en français ;
- la collection « contextes », en partenariat avec les éditions Vrin, croise savoirs philosophique et sciences sociales ;
- la collection « Hautes études », en partenariat avec Gallimard et les éditions du Seuil, accueille des ouvrages de référence, notamment les cours de Michel Foucault ;
- la collection illustrée « Représentations » interroge la place des images et des objets dans la recherche en sciences sociales ;
- « Grief », en partenariat avec Dalloz, offre une place à la réflexion et la polémique à la charnière des mondes du droit et de la sociologie ;
- la collection « Mètis, Anthropologie des mondes grecs » ;
- la collection « Purushartha, Sciences sociales en Asie du Sud » étudie l'Asie du Sud à la lumière des sciences de l'Homme ;
- la collection « Apartés », où la réflexivité scientifique croise les interrogations littéraires et autobiographiques et s'empare d'expériences personnelles pour explorer de nouvelles configurations du savoir ;
- la collection « EHESS Poche » rend accessibles les classiques des sciences sociales à un large lectorat et permet surtout d'en renouveler l'approche.

Les Éditions de l'EHESS publient également des revues de rayonnement international : *Annales HSS* ; *Archives de sciences sociales des religions* ; *Cahiers d'études africaines* ; *Cahiers du monde russe* ; *Études rurales* ; *Histoire & Mesure* ; *L'Homme* ; *Techniques & Culture*, ainsi que les revues électroniques *Transposition. Musique et sciences sociales* (en coédition avec la Philharmonie de Paris) et *Condition humaine/ Conditions politiques*, et, depuis 2022, *les Actes de la recherche en sciences sociales* (en coédition avec le Seuil) et *Alter. Revue européenne de recherche sur le handicap*.

Consulter les revues en ligne sur journals.openedition.org et sur [Cairn.info](http:// Cairn.info), tous deux accessibles depuis l'ENT de l'EHESS. Pour cela, il suffit de se rendre sur l'ENT : Ressources documentaires numériques > Revues et périodiques > openedition.org. De plus, les étudiantes et étudiants de l'EHESS disposent, grâce au service Europress d'un accès privilégié à certains périodiques et médias, toujours via l'ENT et plus particulièrement via le catalogue du GED.

Les numéros plus anciens se trouvent en libre accès sur Persée et sur JSTOR. *Les Annales* en ligne sont disponibles, en français et en anglais, sur cambridge.org/core

Plusieurs publications peuvent particulièrement retenir l'attention des étudiantes et étudiants et les accompagner dans leur parcours de formation et de recherche à l'EHESS :

- *Faire des sciences sociales. Critiquer*, Pascale Haag et Cyril Lemieux (dir.), *Comparer*, Olivier Remaud, Jean-François Schaub, Isabelle Thireau (dir.), *Généraliser*, Emmanuel Désveaux et Michel de Fornel (dir.) (2 novembre 2012). Une trilogie qui reflète la vitalité renouvelée de la recherche en sciences sociales aujourd'hui ;
- *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Moritz Hunsmann, Sébastien Kapp (dir.) (3 septembre 2015). Établir le lien entre, d'un côté, une expérience – l'écriture de la thèse – par définition individuelle, et de l'autre, le contexte institutionnel de la recherche, par définition collectif, dans lequel les doctorantes et doctorants se sentent souvent livrés à eux-mêmes : tel est l'enjeu de cet antimanuel.

- *L'édition en sciences humaines et sociales. Enjeux et défis*, Étienne Anheim et Livia Foraison (dir.) (2020). Un livre qui présente en une série de courts chapitres accompagnés d'une bibliographie les grandes questions de la publication aujourd'hui, en accès ouvert : books.openedition.org/editionsehess/28728 ;
- *Le Tapuscrit. Recommandations pour la présentation des travaux de recherche en sciences humaines*, Marie-Louise Dufour. (7 mai 2013). *Le Tapuscrit* sert de référence aux chercheurs, chercheuses, étudiants et étudiantes depuis de nombreuses années. Cette nouvelle édition répond à des besoins, des exigences et des outils nouveaux, en particulier dans le domaine des « humanités numériques ».

Informations pratiques : Bâtiment EHESS – Campus Condorcet
2 cours des Humanités – 93300 Aubervilliers
Espace d'exposition : rez-de-chaussée | Administration : 7^e étage
Contact : editions@ehess.fr
Pour plus d'informations rendez-vous sur editions.ehess.fr

LIBRE ACCÈS ET HAL

L'archive ouverte HAL (Hyper article en ligne), internationale et multidisciplinaire, s'inscrit dans le mouvement en faveur du libre accès. Cette plateforme permet aux chercheuses et chercheurs d'auto-archiver leurs travaux pour en optimiser la visibilité et l'accessibilité. Elle assure un accès libre et gratuit aux résultats de la recherche pour l'ensemble de la communauté scientifique.

La collection HAL EHESS rassemble les références bibliographiques ou le texte intégral des dépôts dans HAL, dont au moins l'un des auteures et auteurs est affilié à un laboratoire de l'EHESS.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur hal.archives-ouvertes.fr/EHESS

« HAL EHESS-Thèses » est une collection (Thèses en ligne-TEL) qui rassemble les thèses soutenues à l'EHESS et auto-archivées par les doctorantes et doctorants.

Il est possible de suivre les dépôts sur HAL EHESS en s'abonnant au compte Twitter @HALEHESS.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur tel.archives-ouvertes.fr/EHESS-THESE

Toutes les thèses soutenues à l'EHESS sont accessibles depuis la plateforme theses.fr

LE COMPTOIR

Situé au 1er étage du 54 boulevard Raspail à Paris, le Comptoir de la FMSH est un lieu de promotion et de découverte des sciences humaines et sociales qui associe la vente d'ouvrages et de revues à une programmation scientifique et culturelle originale :

- près de 30 000 références d'ouvrages et de revues sont proposées par plus de 60 presses universitaires et éditeurs institutionnels en SHS ;
- à côté de l'espace de vente, le forum du Comptoir accueille de nombreuses rencontres scientifiques adressées à un large public (présentation d'ouvrages, rencontres thématiques, conférences, expositions).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur fmsch.fr/le-comptoir

LE SERVICE DES ARCHIVES

Le service des archives gère les archives institutionnelles, pédagogiques et scientifiques de l'EHESS : il collecte et traite, avec les services administratifs, les centres et les enseignants-chercheurs, les archives historiques de l'École.

Les fonds sont accessibles à toutes et tous, dans les termes prévus par le Code du patrimoine. Étudiantes et étudiants souhaitant travailler sur l'histoire et les pratiques de la recherche et de l'enseignement en sciences humaines et sociales ou sur les fonds collectés, n'hésitez pas à contacter le service des archives !

Informations pratiques : sur rendez-vous

65 rue des Cités – 93300 Aubervilliers

ou 54 boulevard Raspail – 75006 Paris

Contact : service.archives@ehess.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/archives-lehess



Mes ressources audiovisuelles



VIDÉOTHÈQUE

À Paris-Aubervilliers

La vidéothèque du Campus Condorcet met à disposition sur divers supports un fonds de films documentaires, notamment le fonds de la Société française d'anthropologie visuelle (SFAV), des captations de séminaires et de colloques, mais également des ouvrages et articles sur le cinéma et l'image animée, comme objet d'étude ou dans leurs relations avec les sciences sociales.

La collection et la base de données sont consultables sur place. Les films sur support DVD peuvent faire l'objet d'un prêt de courte durée.

Informations pratiques :

consultation des documents sur rendez-vous

Direction de l'image et du son (DIS)

EHESS Campus Condorcet, 2 cours des Humanités
93300 Aubervilliers

Contact : direction-audiovisuel@ehess.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/res-sources-audiovisuelles

À Marseille

Le Centre de documentation en sciences sociales de la Vieille Charité (CDSS) sur le Campus EHESS Marseille, s'enrichit de documents multimédias, de films et documentaires. Les films sur support DVD peuvent faire l'objet d'un prêt de courte durée réservé aux étudiantes et étudiants.

Informations pratiques : Campus EHESS Marseille

Centre de la Vieille Charité | 2 rue de la Charité - 13002 Marseille
1^{er} étage

Contact : 04 91 29 91 23

VIDÉOTHÈQUE NUMÉRIQUE

Les productions audiovisuelles de l'EHESS sont hébergées sur Canal-U. La vidéothèque numérique de l'EHESS rassemble une pluralité de productions audiovisuelles en accès libre telles que :

- les captations de manifestations scientifiques ;
- les entretiens de chercheuses et chercheurs ;
- les documentaires et courts-métrages d'étudiantes et d'étudiants.

Plus de 1 000 vidéos pluridisciplinaires sont disponibles, dont beaucoup sont téléchargeables en podcast audio.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur canal-u.tv/producteurs/ehess

EHESS PODCASTS

L'EHESS propose une sélection de podcasts (créations sonores, conférences, débats, etc.) à écouter en streaming sur la chaîne Soundcloud de l'École et sur les plateformes de streaming audio Apple Podcasts, Deezer et Spotify : « EHESS_podcasts ».

À travers différents formats de podcasts qui questionnent les sociétés avec un regard décentré, c'est un nouvel horizon d'appropriation des sciences sociales par le grand public qui s'ouvre.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/ehesspodcasts

TĚNK

Un accès gratuit à TĚnk, plateforme VOD consacrée au cinéma documentaire, est proposé. Tous les vendredis, sept nouveaux films rejoignent le catalogue. Plus de soixante-dix films sont accessibles à tout moment en illimité.


Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/focus-sur-collection/lehess-sabonne-tenk





Mes supports à la recherche

Humanités numériques, systèmes
d'information géographique,
outil de gestion de références
bibliographiques, assistance
technique de la direction de l'image
et du son



LE PÔLE NUMÉRIQUE RECHERCHE (PNR)

Le pôle numérique Recherche (PNR) propose, sous une forme mutualisée, des services applicatifs répondant à des besoins courants :

- Didómena, plateforme qui accueille les données collectées, produites, traitées dans le cadre des travaux des unités de recherche de l'École des hautes études en sciences sociales, notamment ceux des doctorantes et doctorants.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur didomena.ehess.fr

- Datu, plateforme qui accueille les thésaurus de l'EHESS : des vocabulaires contrôlés, comprenant des concepts relatifs à des champs particuliers des sciences sociales.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur datu.ehess.fr

LA PLATEFORME GÉOMATIQUE

Les systèmes d'information géographique (SIG) permettent d'associer différents types d'information dans un espace géo-localisé. La plateforme géomatique (PG) vise à faciliter la circulation et la valorisation de l'information géographique acquise et produite ainsi que les savoir-faire spécifiques et les réflexions développés autour de l'information spatialisée.

La plateforme dispense des formations telles que :

- séminaire méthodologique - Traitement et analyse de l'information spatialisée (TAIS) pour les étudiantes et les étudiants de master. Inscription sur la plateforme Participations ;
- ateliers SIG, espace participatif et collaboratif ouvert destiné aux doctorants, post-doctorants, ingénieurs et chercheurs.
Inscription auprès de psig-tech@ehess.fr

Informations pratiques :

EHESS | 54 boulevard Raspail - 75006 Paris | Salle A5-16

Pour plus d'informations, rendez-vous sur

psigehess.hypotheses.org

LES FORMATIONS AUX OUTILS BIBLIOGRAPHIQUES

À Paris-Aubervilliers

Le service de formation des usagers de l'Humathèque propose des formations pour apprendre à utiliser le logiciel Zotero pour gérer vos références bibliographiques. Zotero est un outil de gestion de références bibliographiques, gratuit, libre et *open source* (créé par le Roy Rosenzweig, Center for History and New Media at George Mason University et la Corporation for Digital Scholarship). Zotero permet de : collecter, stocker et organiser des références bibliographiques ; éditer des bibliographies dans des styles différents et les intégrer dans un traitement texte (Word, Libre Office) ; exporter ses bibliographies vers d'autres bases et formats ; partager ses bibliographies et créer des bases bibliographiques collaboratives.

Pour ne manquer aucune information sur les formations proposées par l'Humathèque, inscrivez-vous à la lettre des résidents du Campus Condorcet.

À Marseille

Le Centre de documentation en sciences sociales de la Vieille Charité (CDSS) sur le Campus EHESS Marseille propose des ateliers à destination des doctorants pour apprendre à utiliser le logiciel Zotero.

Informations pratiques : Campus EHESS Marseille

Centre de la Vieille Charité | 2 rue de la Charité - 13002 Marseille

Contact : 04 91 29 91 23

ASSISTANCE TECHNIQUE ET PRÊT DE MATÉRIEL DE LA DIRECTION DE L'IMAGE ET DU SON (DIS)

La direction de l'image et du son propose :

- une assistance technique aux étudiantes et étudiants pour le montage et la postproduction des documents audiovisuels et sonores réalisés dans le cadre de leurs recherches ;
- le prêt de matériel audiovisuel (petites caméras, micros, enregistreurs, etc.) ;
- des formations courtes au maniement du matériel à la prise de vue ;
- la mise à disposition de postes de montage audiovisuel et sonore.

Informations pratiques : Bâtiment EHESS Campus Condorcet
2 cours des Humanités | 93300 Aubervilliers
Bureau C244 | 2^e étage
Contact : direction-audiovisuel@ehess.fr

L'OUSCIPO

L'Ouvroir de sciences sociales potentielles (Ouscipo) encourage et accompagne les étudiantes et les étudiants de l'EHESS à construire leur projet de recherche en dialogue avec des actrices et acteurs de la société civile (associations, ONG, collectivités locales, syndicats, etc.).

La familiarité avec le terrain de nos partenaires leur permet d'identifier des thématiques de recherche novatrices et de faciliter l'accès à des archives, des observations ou des interlocutrices et interlocuteurs. Toutes les disciplines présentes à l'Ecole intéressent potentiellement nos partenaires.

L'objectif est de produire des recherches rigoureuses en sciences sociales, dont les résultats puissent alimenter les réflexions d'acteurs et actrices de la société civile.

Participer à l'Ouscipo

Dans le cadre du master ou doctorat, ou de toute autre recherche réalisée à l'EHESS : l'Ouscipo constitue une possibilité pour construire et réaliser la recherche.

Dans le cadre de séminaires de formation à l'enquête de terrain : chaque année, plusieurs enquêtes collectives sont construites en partenariat avec des associations ou des collectifs.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ouscipo.ehess.fr

Contact : ouscipo@ehess.fr

Mon apprentissage des langues



Le Pôle Langues de l'EHESS propose une offre de formation en allemand, anglais et français langue étrangère (FLE). Les enseignements s'appuient sur la base de supports oraux et écrits issus des sciences sociales ainsi que sur les productions personnelles des étudiantes et étudiants.

Le descriptif détaillé des enseignements et des niveaux proposés est disponible sur ehess.fr/polelangues ainsi que sur le carnet du Pôle Langues : bdl.hypotheses.org

Pour toute question générale relative aux langues :
fle@ehess.fr | anglais.shs@ehess.fr | allemand.shs@ehess.fr

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

Paris

Les enseignements de français langue étrangère (FLE) s'adressent aux étudiantes et étudiants non francophones de l'établissement ayant un niveau minimal de français (B1) qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement dans la pratique académique de la langue écrite et orale dans les différents domaines de recherche.

Plusieurs types d'enseignements sont offerts : cours généraux, ateliers spécifiques (phonétique, grammaire, écriture académique, présentation orale), tutorat.

L'intégration dans les cours et ateliers se fait sur proposition des enseignantes et enseignants, après pré-inscription des étudiantes et étudiants sur le carnet du pôle langues.

Pour plus d'informations, rendez vous sur bdl.hypotheses.org
Contact : fle@ehess.fr

Marseille

Deux ateliers de 24h de FLE sont organisés pour les étudiants de master de la mention RCAHS et pour les doctorants de la formation « Sciences sociales » - (Campus EHESS Marseille)

MISE À NIVEAU LINGUISTIQUE

Anglais

L'EHESS offre une formation spécifique d'anglais pour les sciences sociales couvrant les niveaux allant de A2 à C2. Les étudiantes et étudiants travaillent sur des supports variés tant écrits qu'audiovisuels issus de sources académiques et pluridisciplinaires et les mises en situation visent, entre autres, à présenter en anglais les travaux de recherche en cours. Les enseignements d'anglais de niveau master ouvrent droit à l'obtention d'ECTS.

Les étudiantes et étudiants consultent l'offre de cours sur le site de l'EHESS (ehess.fr/polelangues), ou sur la plateforme des enseignements de l'EHESS : Néobab (enseignements.ehess.fr), puis formulent leur demande de participation depuis le lien qui figure pour chaque UE sur Néobab.

Contact : anglais.shs@ehess.fr

À MARSEILLE

Des séminaires et des ateliers d'anglais pour les sciences sociales sont organisés pour les étudiants de master de la mention RCAHS et pour les doctorants de la formation « Sciences sociales » – Marseille (Campus EHESS Marseille).

Contact : formation.marseille@ehess.fr

Allemand

L'EHESS offre un enseignement de la langue allemande qui s'adapte au niveau d'études et aux besoins des étudiantes et étudiants. En complément des cours d'initiation et intermédiaire, une formation spécifique est proposée dans le cadre d'un séminaire de traduction et d'un cours d'allemand appliqué aux sciences humaines et sociales.

Contact : allemand.shs@ehess.fr

PARTENARIAT EHESS-INALCO

Les masterantes et masterants de l'EHESS et de l'Inalco ont la possibilité de suivre des enseignements dans chacune des deux institutions.

ATTENTION : Toutes les langues enseignées à l'Inalco ne sont pas accessibles, pour des contraintes de forte demande et/ou de pédagogie, aux étudiantes et étudiants de l'EHESS. Par ailleurs, les enseignements de langues dispensés à l'Inalco débutent à la mi-septembre et les étudiantes et étudiants de l'École doivent impérativement avoir validé leur inscription à l'EHESS dès septembre pour pouvoir intégrer le début des cours de l'Inalco.

Pour plus d'informations et en cas de difficultés rencontrées pour s'inscrire à l'Inalco, se rapprocher du Pôle Langues (pole.langues@ehess.fr).

LES ATELIERS DE DÉBAT EN ANGLAIS DE L'EHESS

Chaque semaine, le Pôle Langues de l'EHESS tient son atelier de débat en anglais, ouvert aux étudiantes et étudiants de master et doctorat.

Les participantes et participants se réunissent pour débattre en anglais autour de sujets liés aux sciences sociales.

Un des nombreux objectifs de ces joutes oratoires, ou « jeu sérieux », est de progresser dans les principales compétences de communication : production orale et écrite, compréhension de l'oral et interactivité.

Les étudiantes et étudiants travaillent en équipe, argumentent et défendent un point de vue de manière exhaustive. Répartis en deux équipes, ils débattent à tour de rôle devant un jury qui évalue la prestation des oratrices et orateurs.

Un tournoi interne à l'École ainsi que des rencontres avec d'autres écoles et universités sont organisés durant toute l'année.

Pour participer :

- aucun niveau spécifique n'est requis ;
- s'informer et s'inscrire auprès de philippe.persiaux@ehess.fr ;
- se rendre aux ateliers les lundis de 18h30 à 20h30 sur le Campus Condorcet.

LES TANDEMS LINGUISTIQUES

Le Pôle Langues de l'EHESS propose aux étudiantes et étudiants intéressés de constituer des tandems linguistiques.

Le principe est simple. Le Pôle langues recense les étudiants souhaitant pratiquer une langue étrangère avec un locuteur natif, puis leur permet d'entrer en relation via une plateforme en fonction des langues offertes et recherchées. Les groupes ainsi constitués, qui peuvent réunir 2, 3 ou 4 étudiants, sont libres de se rencontrer à la fréquence qui leur convient pour des échanges de conversation.

Constituer un tandem pour (re)découvrir une langue, une culture. De nombreux étudiants internationaux de l'EHESS sont à la recherche de locuteurs francophones afin de perfectionner leur français et d'approfondir leur connaissance de la culture française. Pour les étudiants francophones, rejoindre un tandem est une excellente opportunité pour pratiquer une langue non enseignée à l'EHESS et découvrir de nouvelles aires culturelles.

Pour s'inscrire, il suffit de compléter le formulaire dédié sur le carnet du Pôle Langues : bdl.hypotheses.org/tandems-linguistiques

Mes mobilités à l'étranger



PRENDRE PART À UN CURSUS INTERNATIONAL

Master Erasmus Mundus

Le master TEMA+ « Territoires et développement » offre aux étudiantes et étudiants des conditions attractives pour effectuer leurs études dans plusieurs universités européennes.

Le master TEMA+ « Patrimoine et territoires » coordonné par l'université Eötvös Loránd de Budapest (Hongrie) propose des enseignements qui visent à former de futurs chercheuses et chercheurs ou responsables dans les domaines du développement urbain et de l'aménagement du territoire.

Informations et contact : Master TEMA+ et master TES
mastertema.eu | 01 49 54 25 20

Master franco-roumain en études politiques : EHESS – Université de Bucarest

Ce cursus binational à double diplôme de master sur deux ans en sciences vise à proposer une formation de haut niveau à la recherche conçue comme une formation professionnalisante aux métiers de la recherche, de l'administration, des politiques publiques et des programmes européens.

Contact : etudespole@ehess.fr

Masters franco-italiens en histoire : EHESS – Sapienza-Università di Roma

L'EHESS et la Sapienza-Università di Roma proposent deux cursus binationaux à double diplôme de master en Histoire (Mifi) afin d'offrir aux étudiantes et étudiants un enseignement international et une formation biculturelle.

En France, un cursus est adossé à la mention Histoire de l'EHESS (Paris) et un autre à la mention Recherches comparatives en anthropologie, histoire, sociologie de l'EHESS (Campus EHESS Marseille). En Italie, les cursus sont adossés au parcours *italo-francese* de l'université la Sapienza de Rome.

Contacts

Paris-Aubervilliers :
Silvia Sebastiani | silvia.sebastiani@ehess.fr

Campus EHESS Marseille :
Valeria Siniscalchi | valeria.siniscalchi@ehess.fr

Programme de formation intégré franco-allemand sous l'égide de l'université franco-allemande (UFA)

PHD TRACK FRANCO-ALLEMAND EN HISTOIRE : EHESS-UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG (MASTER ET DOCTORAT)

La mention Histoire de l'EHESS et le département Histoire de l'université d'Heidelberg proposent un PhD Track labellisé par l'UFA, une formation intégrant les deux années de master et, en cas de poursuite d'études, les trois années de formation doctorale.

Le programme de master et de doctorat en Histoire PhD Track favorise la coopération scientifique internationale de haut niveau, avec un double encadrement, dans le cadre d'une thèse en cotutelle. Les étudiantes et étudiants accomplissent la moitié de leur parcours universitaire dans le pays partenaire, au sein d'un groupe mixte.

Contact : secretariat.histoire@ehess.fr

MASTER FRANCO-ALLEMAND EN ANTHROPOLOGIE ENTRE L'EHESS ET L'UNIVERSITÉ JOHANN-WOLFGANG-GOETHE DE FRANCFORT

Ce cursus binational à double diplôme de master vise à former au métier d'anthropologue dans une approche interdisciplinaire reposant sur les traditions culturelles et scientifiques de l'Allemagne et de la France.

L'étudiante ou l'étudiant séjourne un semestre par an dans chacune des institutions.

Contact : Klaus Hamberger
klaus.hamberger@ehess.fr | anthropologie@ehess.fr

COLLÈGE DOCTORAL FRANCO-ALLEMAND ENTRE L'EHESS, L'UNIVERSITÉ HUMBOLDT DE BERLIN, L'UNIVERSITÉ TECHNIQUE DE DRESDE

Le collège doctoral franco-allemand « Construire les différences : pratiques, récits, médias » repose sur un partenariat entre l'EHESS Paris, l'université Humboldt de Berlin (HU Berlin) et l'université technique de Dresde (TU Dresden).

Il accueille des doctorantes et doctorants provenant de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales dans un cadre de formation doctorale structuré, interculturel et bilingue. Il propose en outre des aides à la mobilité pour des séjours de recherche en Allemagne.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur difference.hypotheses.org

Contact : Falk Bretschneider | falk.bretschneider@ehess.fr

CURSUS EUROPÉEN EN ANTHROPOLOGIE DES DYNAMIQUES SOCIALES ET DU DÉVELOPPEMENT

Ce cursus est un programme interuniversitaire bilingue permettant la mobilité des étudiantes et étudiants et des enseignantes et enseignants entre différentes universités. À travers une approche inter-disciplinaire et comparatiste, le programme fournit les outils pour appréhender les mutations sociales et politiques complexes qui traversent les pays du Sud.

La mobilité concerne au moins un semestre pendant la seconde année de master à effectuer dans une université partenaire.

Contact : Giorgio Blundo | giorgio.blundo@ehess.fr

PARTIR À L'ÉTRANGER DANS LE CADRE DE MES ÉTUDES OU MES RECHERCHES

L'EHESS a noué de nombreux accords interinstitutionnels avec des établissements du monde entier. Il est possible pour les étudiantes et étudiants (master et doctorat) d'effectuer des séjours d'études ou de recherche de quelques semaines à un an dans ces établissements.

Le programme Erasmus +

Le programme Erasmus+ inclut les vingt-huit États membres de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Turquie.

Les mobilités d'études sont organisées dans le cadre d'accords de partenariat entre les universités. Le séjour doit avoir une durée comprise entre trois et douze mois pour les masterantes et masterants, et peut être plus courte pour les doctorantes et doctorants.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/programme-erasmus

Contact : Direction des relations internationales
simi@ehess.fr 01 49 54 26 96

Les accords bilatéraux

L'EHESS a mis en place de nombreux partenariats avec des universités aux États-Unis, au Canada, en Amérique latine et en Asie principalement. Il est possible d'effectuer un séjour d'études d'un semestre ou d'un an dans une université partenaire.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ehess.fr/accords-bilatéraux

Contact : Direction des relations internationales
simi@ehess.fr | 01 49 54 26 96

Pour plus d'informations sur les mobilités à l'étranger, consultez le guide de la direction des relations internationales « Partir étudier à l'étranger. Un guide pour préparer son séjour d'études ou de recherche à l'étranger » sur ehess.fr/etudiants

Financer son séjour

Des aides financières peuvent être accordées par la direction des relations internationales (DRI) suite aux appels à candidatures. Consultez la liste des aides disponibles sur ehess.fr/fr/aides-mobilite

L'ÉCOLE
DES HAUTES
ÉTUDES EN 
**SCIENCES
SOCIALES**

EHESS (SIÈGE)
54 bd Raspail, 75006 Paris
+33 (0)1 49 54 25 25

Paris – Aubervilliers – Marseille
Lyon – Toulouse

EHESS.FR



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Libera
Égalité
Fraternité*